

# DOSSIER DE PRESSE

15<sup>e</sup> forum national du Réseau Cocagne à Dinan



## LE TEMPS DES CERISES

19 et 20 novembre 2015 Produire et vendre  
dans les Jardins de Cocagne



**Contact Presse :**  
**Véronique MEDER**

*chargée de communication / webmaster Réseau Cocagne*  
21 rue du Val de Grâce - 75005 PARIS  
Tél : 01 80 06 08 71 - 06 63 44 61 29  
Mail : [v.meder@reseaucocagne.asso.fr](mailto:v.meder@reseaucocagne.asso.fr)

# SOMMAIRE

- Communiqué de Presse ..... p3
- Programme et visuel du 15<sup>e</sup> Forum national du Réseau Cocagne ..... p4
- Présentation du Réseau Cocagne et des Jardins de Cocagne .....p7
- Présentation des structures Cocagne partenaires de l'événement :  
les Amis du Jardin et Les Champs Gourmands ..... p9
- Présentation de Cocagne Investissement ..... p12
- Revue de presse :
  - Les Jardins et le Réseau Cocagne en son et en images ..... p14
  - Cocagne Investissement : quelques articles récents ..... p15
- Annexes :
  - Pour aller plus loin - Produire et vendre dans les Jardins de Cocagne :
    - Dossier central de l'Arrosoir n°26 ..... p18
    - Dossier central de l'Arrosoir n°28 ..... p21
  - Pour aller plus loin - Cocagne Investissement :
    - Dossier central de l'Arrosoir n°27 .....p26
  - Rétrospective des précédents Forums ..... p30



Crédits photos : Christophe Goussard.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 15<sup>e</sup> Forum national du Réseau Cocagne - 19 et 20 Novembre 2015 - DINAN (22)



Intitulée « **Le Temps des Cerises - Produire et vendre dans les Jardins de Cocagne** », la 15<sup>e</sup> édition du Forum national des Jardins de Cocagne se déroulera les 19 et 20 novembre 2015 à Dinan (22). Ce rassemblement bisannuel de toutes les structures adhérentes du Réseau Cocagne - aujourd'hui près de 130 - sera l'occasion d'échanger autour de la production de légumes de qualité et des techniques de vente innovantes. Co-organisé avec les structures Cocagne présentes sur les Côtes d'Armor - les Amis du Jardin, le Jardin de Cocagne du Pays de Dinan et les Champs Gourmands - ce rendez-vous constitue un moment fort et structurant de la vie associative de ce mouvement national de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les Jardins de Cocagne sont des structures maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Ils ont pour objectif d'aider des adultes en difficultés à retrouver un travail et à reconstruire un projet professionnel et personnel. En réconciliant le social, l'économie et l'environnement, les Jardins de Cocagne sont devenus des acteurs majeurs de l'insertion par l'activité économique et l'un des plus gros maraîchers d'agriculture biologique en France.

Ateliers thématiques, table ronde et conférences alimenteront les deux journées de Forum, auquel participeront près de deux cents salariés et bénévoles issus des structures Cocagne de tout le territoire français. Les systèmes de production en maraîchage biologique ; le métier d'animateur du réseau d'adhérents-consommateurs ; la mécanisation et la robotisation ..., seront quelques-uns des axes-clés passés en revue. Des intervenants de renom seront également présents : Philippe Desbrosses, docteur en Sciences de l'environnement et Président de l'Association Intelligence verte, viendra donner une conférence sur les aliments creux. Nathalie Schieb-Bienfait, maître de conférence à l'IEMN-IAE de l'Université de Nantes, et Yvan Dufeu, enseignant-chercheur à ONIRIS à Nantes, interviendront sur le thème de la consommation socialement responsable.

Le Forum national 2015 sera l'occasion de lancer officiellement un nouvel outil de financement solidaire créé par le Réseau Cocagne : Cocagne Investissement. Son objectif : proposer aux acteurs citoyens et institutionnels de devenir actionnaires pour soutenir financièrement des projets à fort impact social et environnemental menés par les Jardins.

La Bretagne compte dix Jardins de Cocagne, dont Champs Gourmands, une entreprise d'insertion innovante installée depuis 2014 à Quévert. Cette structure est la première financée par Cocagne Investissement grâce aux investisseurs militants.

**Conférence de presse : Jeudi 19 novembre 2015 de 18h à 19h, au CREC Dinan.**

### Contacts Presse :

Véronique MEDER, chargée de communication/webmaster Réseau Cocagne  
21 rue du Val de Grâce - 75005 PARIS  
Tél : 01 80 06 08 71 - 06.63.44.61.29  
Mail : v.meder@reseaucocagne.asso.fr

### 15<sup>e</sup> Forum national du Réseau Cocagne

« Le Temps des Cerises - Produire et vendre dans les Jardins de Cocagne »

19 et 20 novembre 2015 au CREC - Centre de Rencontres Economiques et Culturelles  
rue Victor Basch - 22100 DINAN.

Ce Forum est soutenu par le Fonds Social Européen.



Plus d'informations sur [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr) ou suivez-nous sur



# PROGRAMME ET VISUEL DU FORUM

CiTOYENS

## Reviendra-t-il le temps des cerises ?

### Produire et vendre dans les Jardins de Cocagne

PARTAGE

Bio

HUMAIN

ENTREPRENEUR

EMPLOI

PRODUCTION

CONSOMMATION

RESPONSABILITÉ

JEUNES

AVENIR

ENCADRANT

TERRITOIRES

LIEN

Il ne faut plus se raconter de salades, c'est fini le temps des cerises ! Si l'on veut perdurer dans les circuits courts, en fidélisant les adhérents-consommateurs, en émancipant des personnes en difficulté sociale, et en gardant la confiance de nos partenaires publics et privés, cela passe par la production de légumes de qualité et des techniques de vente innovantes.

Finis le temps des cerises ? Il faut bien reconnaître que les fins de mois sont difficiles pour beaucoup de nos concitoyens même s'ils rêvent de bio et de local, et que les pouvoirs publics n'arrivent plus à endiguer seuls le développement de la pauvreté et de l'exclusion, par des financements nécessaires.

Un contexte financier difficile, une concurrence débridée, plus de personnes en grandes difficultés, bienvenue dans les Jardins de Cocagne du futur !

Mais la difficulté de l'entreprise ne doit ni nous anesthésier, ni nous décourager. Dans cette transition socio-écologique amorcée, et dans nos sociétés qui cherchent des repères pour vivre ensemble, le Réseau Cocagne a résolument décidé de jouer sa partition. Des Jardiniers la tête dans les étoiles mais les pieds sur terre, qui ont bien compris qu'on ne peut rêver d'un monde meilleur que si nous avons pu nous-mêmes devenir meilleurs.

C'est à cela que nous vous convions, lors de ce forum 2015, dans cette belle ville de Dinan. Vous les bénévoles, les dirigeants, les encadrants techniques, les accompagnateurs sociaux, les comptables, les secrétaires, les commerciaux, les emplois d'avenir mais aussi les partenaires, rejoignez-nous en terre Bretonne, pour vous rencontrer, vous reconnaître et trouver ensemble les chemins pour atteindre le pays de Cocagne !



## Programme

### Jeudi 19 novembre 2015

9h à 9h30	Accueil café
9h30 à 9h45	Ouverture du Forum par Jacques Pouly, Président du Réseau Cocagne, et Jean-Yves Horvais, Président des Amis du Jardin de Dinan
9h45 à 10h15	<i>Produire et vendre en circuits courts, le temps des cerises</i> par Jean-Guy Henckel, Directeur national du Réseau Cocagne
10h15 à 10h45	<i>L'agriculture biologique et les aliments creux : faudra-t-il manger 100 fruits par jour pour compenser le déficit nutritionnel des aliments industriels ?</i> par Philippe Desbrosses, docteur en Sciences de l'environnement et Président de l'Association Intelligence verte
10h45 à 11h15	<i>La consommation socialement responsable</i> par Nathalie Schieb-Bienfait, maître de conférence à l'IEMN-IAE, université de Nantes et Yvan Dufeu, enseignant-chercheur à ONIRIS à Nantes
11h15 à 12h30	Table ronde animée par Dominique Hays, directeur des Anges Gardins à Vieille-Église : <i>Les systèmes de production en maraîchage biologique</i> 1. Les critères de réussite d'un Jardin de Cocagne 2. Les systèmes légumiers 3. Les grands Jardins 4. Vivre de sa production Débat avec la salle
12h30 à 14h30	Repas
14h30 à 17h30	Travail en ateliers 1. Les clés de réussite d'un panier de qualité 2. Le métier d'animateur du réseau d'adhérents-consommateurs 3. Mécanisation et robotisation 4. Facteurs clés de réussite : du diagnostic à l'action 5. Comment planifier sa production (logiciel de gestion de la production) 6. Logiciel de vente 7. CAMARADES : Comprendre le maraîchage pour accompagner ses encadrants (EIS)
18h à 19h30	Forum des initiatives des régions
20h	Soirée festive bretonne

### Vendredi 20 novembre 2015

9h à 10h	Débat animé par le CA du Réseau Cocagne sur Cocagne Investissement, les Emplois d'Avenir, le Certificat de Spécialisation « Conduite de productions en maraîchage biologique et encadrant technique maraîcher », et la Gouvernance Cocagne
10h à 12h	<i>Les chemins de Cocagne : espaces de création des Jardins de demain</i> Les participants seront invités à se déplacer dans des espaces consacrés à des thèmes différents et devront proposer des idées novatrices en matière d'accompagnement social, de techniques de vente, de production, de recherche de fonds, de distribution, de mobilisation de compétences et de bénévoles
12h à 12h30	Clôture du Forum par Jacques Pouly, Président du Réseau Cocagne, et des représentants des pouvoirs publics locaux
12h30 à 14h	Repas
14h à 16h	Après-midi visites 1. Visite du Jardin de Cocagne du Pays de Dinan et démonstration de matériels innovants 2. Visite des Champs Gourmands 3. Visite du « jardin convivial » 4. Visite de la cité médiévale de Dinan

15<sup>e</sup> forum national du Réseau Cocagne à Dinan



# LE TEMPS DES CERISES

19 et 20 novembre 2015 Produire et vendre  
dans les Jardins de Cocagne

Édition: www.groceries.net



# PRÉSENTATION DU RÉSEAU COCAGNE ET DES JARDINS DE COCAGNE

## **Le Réseau Cocagne, la richesse du collectif :**

En 1991 démarre à Chalezeule (Doubs) le premier Jardin de Cocagne, sous forme associative. Issu d'un modèle suisse, ce nouveau type d'exploitation maraîchère biologique à caractère social suscite rapidement l'intérêt. En quelques années une cinquantaine d'autres Jardins de Cocagne voit le jour partout en France. Pour favoriser leur développement, les Jardins créent en 1999 une entité nationale : le Réseau Cocagne. Depuis, le Réseau Cocagne met tout en oeuvre pour animer et représenter le réseau des Jardins de Cocagne, co-construire et essaimer de nouveaux projets, consolider et mutualiser les acquis et les expériences.

## **Les Jardins de Cocagne, le coeur du métier :**

Les Jardins de Cocagne sont des exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel. Un salarié sur deux intègre un emploi ou une formation à l'issue de son parcours dans un Jardin de Cocagne.

## **La Charte Cocagne :**

- Lutter contre les exclusions et la précarité par l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.
- Être labellisé en Agriculture Biologique.
- Intégrer la filière professionnelle agricole locale.
- Une production commercialisée en circuit-court à un réseau d'adhérents-consommateurs.

## **Le Réseau Cocagne en chiffres** (chiffres issus de la dernière Evaluation nationale des Jardins de Cocagne) :

- 135 structures adhérentes, dont 120 Jardins de Cocagne en activité, une dizaine en projet
- 4 320 salariés en contrat d'insertion
- 25 090 familles d'adhérents-consommateurs
- 60 à 100 légumes différents, 50 semaines par an
- 845 salariés permanents
- 1 840 bénévoles
- 380 hectares de cultures bio répartis sur tout le territoire français
- 12 millions d'euros de vente de légumes bio (Prix moyen d'un panier familial : 13 euros).
- À l'issue de son parcours d'insertion, près d'un jardinier sur deux réussit à intégrer un emploi ou une formation.



Réseau Cocagne

# RÉSEAU COCAGNE

Cultivons la solidarité

Le Réseau Cocagne  
120 Jardins en France,  
une dizaine en projet  
Plus de 28 000 acteurs

Carte du Réseau Cocagne, octobre 2015



AILLEURS

L'ensemble des membres des équipes d'encadrement des Jardins : maraichers-encadrants, directeurs, secrétaires, comptables, animateurs de réseaux d'adhérents, animateurs environnement, travailleurs sociaux, chargés de mission, etc.  
Environ 850 personnes

Les Jardinier(els) (personnes en contrat d'insertion) ayant participé à la vie des Jardins de Cocagne en 2014  
Environ 4 300 personnes

Les adhérents-consommateurs ou de soutien des Jardins de Cocagne  
Environ 25 000 familles

Les bénévoles et plus particulièrement les administrateurs des Jardins  
Environ 1 800 personnes

Sans oublier les partenaires  
et les sympathisants du Réseau et des Jardins !



# PRÉSENTATION DES STRUCTURES COCAGNE

## PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT :

### LES AMIS DU JARDIN ET LES CHAMPS GOURMANDS

#### *Les Amis du Jardin et le Jardin de Cocagne du Pays de Dinan à Léhon (22) :*



Les Amis du Jardin est une association basée à Léhon (22) et créée en 2005. Elle anime deux Jardins. Le premier est le Jardin Convivial, un jardin de loisirs à Dinan, ouvert à tous. Les jardiniers bénévoles entretiennent et cultivent une parcelle collective et se partagent les récoltes. Le second est le Jardin de Cocagne du Pays de Dinan, un Atelier Chantier d'Insertion créé en 2006 et situé à Léhon. Cette exploitation maraîchère de 5 hectares a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés à travers la production et la vente en circuit court, sous la forme de paniers hebdomadaires, de légumes biologiques à un réseau

d'adhérents-consommateurs. Aujourd'hui le Jardin emploie 16 salariés en insertion et 5 salariés permanents et compte 350 adhérents-consommateurs. Les contrats en insertion d'une durée de 6 mois peuvent être renouvelés dans la limite de 24 mois.

C'est le Jardin de Cocagne le plus important de la Région Bretagne, qui en compte dix.

Afin de répondre à ses objectifs d'insertion, l'association travaille en partenariat avec les acteurs institutionnels du territoire et ceux de l'emploi, de la formation, et du monde agricole.

La production du Jardin s'élève à plus de 60 tonnes de légumes bio par an. La vente hebdomadaire de 350 paniers génère un chiffre d'affaires qui représente 35 % de ses recettes.

Le taux de sorties positives (emploi ou formation) des bénéficiaires se situe entre 40 et 70% selon les années.

Grâce à ses actions, l'association bénéficie d'un ancrage territorial important (Portes ouvertes, Comices agricoles, Pti'déj bio, Jardiner au Naturel, Balcons fleuris, accueil de groupe scolaires, accueil de stagiaires...).



#### Contact :

LES AMIS DES JARDINS

7 Bis rue de la Coulébart

22100 LEHON

Tél/ Fax : 02 96 87 06 93

Mail : [lesamisdujardin@orange.fr](mailto:lesamisdujardin@orange.fr)

## Les Champs Gourmands, Dinan – Quévert (Côtes-d’Armor)

« Première couveuse agricole (pépinière d’entreprise) et entreprise d’insertion en système légumier bio à destination de la restauration collective »



Les Champs Gourmands, à Quévert (Côtes-d’Armor), sont une structure labellisée Cocagne Innovation qui a démarré son activité en octobre 2014. À la base de sa création : un faisceau d’observations convergentes. Alors que l’association voisine Les Amis du Jardin à Dinan, à 5 km de là, était ces dernières années régulièrement sollicitée afin d’alimenter la restauration scolaire en légumes bio, une analyse des structures d’insertion présentes sur le bassin de Dinan pointe l’absence d’entreprise d’insertion. En travaillant avec le CFPPA de Rennes-Le Rheu, les Amis du Jardin se rend également compte que les nouveaux diplômés du BPREA (Brevet Professionnel Responsable d’Exploitation Agricole) en maraîchage biologique souhaiteraient davantage s’installer sur le territoire mais manquent de terres et d’accompagnement.

Les Champs Gourmands, créée fin 2013, porte à la fois l’activité d’insertion sous forme d’Entreprise d’Insertion, de fournisseur de légumes bio et d’incubateur de projets professionnels agricoles. Un exploitant agricole parti à la retraite leur met à disposition 25 hectares de terrain en agriculture biologique et deux bâtiments agricoles. La structure dispose également de 5 400 m<sup>2</sup> de serres. Petite subtilité de la structure : même si on y retrouve les mêmes tâches que dans un Jardin de Cocagne classique, les Champs Gourmands suit un plan de culture bien différent. Ici on ne cultive pas 40 à 50 variétés de légumes sur une année, mais on se concentre sur une dizaine de légumes (salades, tomates, melons, concombres, oignons, courges, poireaux, choux, pommes de terre, carottes) cultivés en grande quantité, pour assurer des prix compétitifs auprès des restaurants et des grossistes. Le rythme de travail varie également par rapport à un Jardin de Cocagne classique. « La structure n’est pas dans le confort de la livraison de paniers hebdomadaires », explique Julien Hurault, directeur des Champs Gourmands. « Nous devons réagir au coup par coup. Cela implique d’être plus souple et plus réactif. »

Les quatre premiers salariés en insertion sont arrivés progressivement entre octobre et décembre 2014. L’équipe compte aujourd’hui 8 salariés en insertion. Elle comprend également un chef de culture et un directeur assurant des fonctions d’accompagnateur socio-professionnel.

Un porteur de projet est arrivé en avril 2015, un autre suivra en avril 2016, chacun d’entre eux restant entre un an et demi et deux ans dans l’association. La première commercialisation des légumes a eu lieu début juin 2015 à des grossistes des Côtes-d’Armor et d’Ille et Vilaine, un magasin bio, un restaurant et des collectivités locales. « La production et la commercialisation sont de grands enjeux pour la structure, car les aides aux postes ne représentent que 20 % des recettes. »

D’ici la fin de l’année 2015, l’équipe devrait s’installer dans ses nouveaux locaux, car pour l’heure elle bénéficie d’un bureau et de vestiaires prêtés par l’ESAT voisin.

### CHIFFRES CLÉS :

- 13 emplois créés sur le secteur de Dinan dont :
  - 8 en insertion, en Contrat à Durée Déterminée d’Insertion de 6 mois renouvelables ;
  - 2 pour des porteurs de projets agricoles (pépinière d’entreprises) en CDD de 2 ans.
- 25 ha terres agricoles dont 5 400 m<sup>2</sup> de serres de production (75 T de pommes de terre, 50 T de carottes, etc...).
- 466 000 € d’investissement.

### **PRINCIPALES ÉTAPES :**

- Novembre 2013 : création de l'association.
- Octobre 2014 : démarrage de l'activité.
- Dès avril 2015 : premières livraisons dans les restaurations collectives (école, collèges, lycées, EHPAD, restaurants d'entreprise...) et auprès de grossistes-répartiteurs.
- A terme, livraison dans une cinquantaine d'établissements, plus de 8000 usagers bénéficiaires du projet.

### **Contacts :**

LES CHAMPS GOURMANDS

7 Bis rue de la Coulébart

22100 LEHON

Tél : 06 42 67 74 46

Mail : champsgourmands@gmail.com



# PRÉSENTATION DE COCAGNE INVESTISSEMENT

## Cocagne Investissement : l'effet de levier de la finance solidaire



Avec 130 structures adhérentes et près de 5000 salariés, le réseau des Jardins de Cocagne a bien évolué depuis le premier Jardin créé au début des années 1990 près de Besançon. Mais « lever des fonds pour changer d'échelle ne se fait pas sans une bonne dose d'innovation. En effet, malgré leur soutien, nous ne trouvons pas toutes les réponses à nos besoins chez nos financeurs traditionnels » souligne Sacha Korsec, en charge du développement des financements au Réseau Cocagne. « *Un prêt à trois ans par exemple ne suffit pas pour acquérir une ligne de transformation de tomates en sauce que l'on peut stocker et*

*revendre en hiver.* » D'où l'idée de Cocagne Investissement, qui invite les citoyens à investir dans les projets locaux et solidaires des structures Cocagne.

**De nouveaux financements, pour quoi faire ?** Les Jardins de Cocagne sont aujourd'hui des structures d'une vingtaine de salariés. Elles demandent des conditions de travail adaptées au maraîchage biologique et doivent pouvoir financer leurs projets innovants tout en garantissant leur pérennité. L'objectif de Cocagne Investissement est de permettre aux Jardins de changer d'échelle et de rendre ces structures plus autonomes financièrement. « *Sur certains projets menés par les Jardins, le plus gros des financements est là, il manque juste la dernière pierre à l'édifice. Sans cette dernière pierre, toute la réalisation du projet est compromise et bien sûr, c'est celle qui est la plus difficile à trouver* » nous explique Basile Monsaingeon, chargé d'Essaimage et Développement au Réseau Cocagne. Grâce à la levée de capitaux solidaires, Cocagne Investissement soutient financièrement (prêts participatifs, apports en trésorerie...) les Jardins de Cocagne à tous les stades de leur développement (création, développement, diversification...).

**Cocagne Investissement, quèsaco ?** Créée en 2014, Cocagne Investissement est une société à capital variable dans laquelle tout un chacun peut prendre des parts. Les statuts garantissent au Réseau Cocagne et à son partenaire La Nef de garder la main sur la gouvernance. Avec ce principe de capitaux patients, l'investisseur renonce à un fort rendement mais l'impact de son investissement est garanti et il peut suivre l'utilisation de son argent. En prime, un particulier peut bénéficier d'une défiscalisation s'il conserve ses parts 5 ans. Cocagne Investissement est donc un outil de collecte et d'investissement destiné à financer et accompagner les projets des Jardins de Cocagne. Ceux-ci sont sélectionnés selon leur impact social et environnemental, leur pérennité et leur capacité à rembourser les sommes qui leur sont prêtées.

**Pour soutenir financièrement les Jardins, Cocagne Investissement a besoin d'investisseurs citoyens.** Les épargnants qui souscriront une ou plusieurs actions de Cocagne Investissement deviendront actionnaires et acteurs des projets solidaires. Pour François Farhi, actionnaire fondateur de Cocagne Investissement, « *confier une petite partie de mes économies au Réseau Cocagne, pour qu'il poursuive sa lutte contre l'exclusion, est naturel. Et puis, je viens du secteur privé, et cette manière d'aider par l'investissement est en phase avec ma philosophie.* » Chaque action a une valeur de 100€ et donne droit de voter aux Assemblées Générales.

Le premier projet ouvert à financement est Champs Gourmands, structure associative innovante, (voir présentation page 10 du dossier) implantée près de Dinan en Bretagne. Ouverte en 2014, l'association a créé 13 emplois, dont 8 en insertion, et permet à de jeunes maraîchers de monter en compétences. Elle bénéficie d'un apport de 80 000€ de la part de Cocagne Investissement.

**Capital de Cocagne Investissement au 16/11/2015 : 645 000€**

**Valeur d'une action : 100€** (pas de limite dans le nombre d'actions achetées)

**Frais de souscription : 3€ par action**, 5€ minimum, 500€ maximum (pas de frais de gestion, pas de frais de sortie)

**Objectif de rendement : pas de dividende**, revalorisation possible de la valeur de l'action à horizon 7 ans sur décision de l'assemblée générale des actionnaires.

**L'achat d'une action permet de bénéficier de réductions d'impôts si les titres sont conservés 5 ans minimum :**

- **Sur le revenu : 18% des versements effectués** dans la limite de 50 000€ par personne (la déduction d'impôt intervient l'année de l'achat de l'action, **soit 3,8% de rendement par an net d'impôt**).
- **Sur l'ISF : 50% des versements effectués** dans la limite de 45 000€ par personne), **soit 10% de rendement par an net d'impôt**.

Souscrire peut se faire en ligne :

à partir du site national du Réseau Cocagne ([www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)), cliquez sur « INVESTISSEZ » ou connectez-vous directement au [www.cocagneinvestissement.org](http://www.cocagneinvestissement.org).

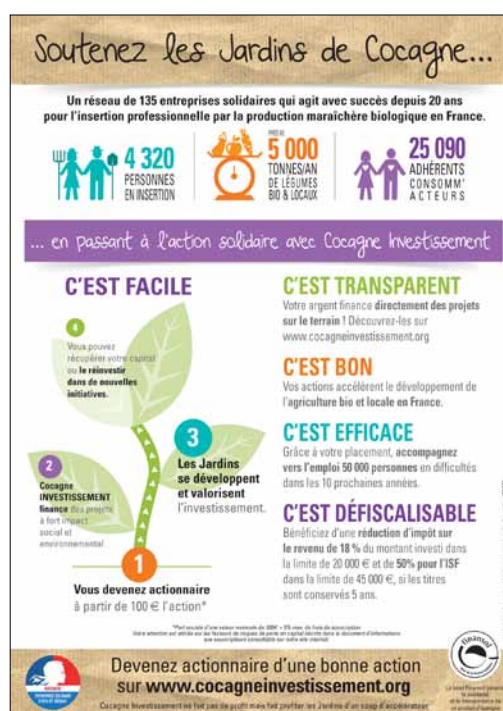
**Cocagne Investissement : le placement utile pour booster l'emploi, produire en bio et consommer local !**

**Contacts :**

Sacha Korsec, chargé de développement des financements Réseau Cocagne

01 80 06 08 71 - 07 60 28 19 35

[s.korsec@reseaucocagne.asso.fr](mailto:s.korsec@reseaucocagne.asso.fr)



**Photothèque :**

Photothèque spéciale Cocagne Investissement :

[https://www.dropbox.com/sh/f23fmftfxdo4ehx/AADfxyVXL1Qu\\_topj3nyYeq9a?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/f23fmftfxdo4ehx/AADfxyVXL1Qu_topj3nyYeq9a?dl=0)

# REVUE DE PRESSE

## LES JARDINS ET LE RÉSEAU COCAGNE EN SON ET EN IMAGES

### Vidéos :

- **La Maison Cocagne à Vauhallan**  
(Interviews de Véronique Marengé, ouvrière-maraîchère, Guy Maille, encadrant-maraîcher du Jardin de Cocagne de Limon, et Jean-Guy Henckel, directeur national du Réseau Cocagne).  
Septembre 2015. Par AG2R LA MONDIALE  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/maison-cocagne-ag2r-mondiale/>
- **Emploi : ma vie après la galère – les Jardins de Cocagne de Cocagne de Besançon**  
(Premier volet d'une série de feuillets réalisés par France 3 Franche-Comté et consacrée aux hommes et aux femmes qui reprennent une activité professionnelle après une longue période de chômage) - Avril 2015.  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/emploi-vie-apres-galere-les-jardins-cocagne-besancon/>
- **Emission « Silence, ça pousse » de France 5 aux Potagers de Marcoussis**, dans le cadre d'un reportage sur l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France - Mars 2015.  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/silence-ca-pousse-france-5-aux-potagers-marcoussis/>
- **Des potagers biologiques pour sortir du chômage**  
(Un reportage au Jardin de Cocagne de Blois diffusé au JT de 13h de TF1) - Octobre 2015.  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/potagers-biologiques-sortir-du-chomage/>

### Audio :

- **Emission Carnets de Campagne Spéciale Pas-de-Calais - Les Anges Gardins**  
(Interview de Dominique Hays, directeur de l'association d'insertion Les Anges Gardins et de l'Ecopôle alimentaire) - 20 octobre 2015.  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/emission-carnets-de-campagne-speciale-pas-de-calais-les-anges-gardins/>
- **Emission Carnets de Campagne spéciale Essonne – La Maison Cocagne et Fleurs de Cocagne Avrainville**  
(Interview de Jean-Guy Henckel, directeur national du Réseau Cocagne, qui parle de l'installation de la Maison Cocagne à Vauhallan et de Fleurs de Cocagne à Avrainville) - 11 mai 2015.  
<http://www.reseaucocagne.asso.fr/emission-carnets-campagne-speciale-essonne-maison-cocagne-fleurs-cocagne-avrainville/>

### Presse en ligne :

- **Reporterre - Les Jardins de Cocagne cultivent les hommes libres – 06/05/2015**  
<http://www.reporterre.net/Les-Jardins-de-Cocagne-cultivent>

Presse papier :

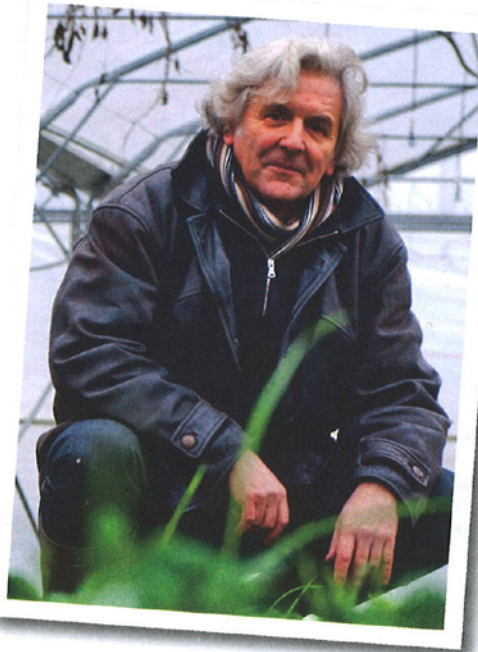
• Hors-Série *l'Express Réussir* n°33 - Septembre/Octobre 2015

Dossier : Changer le monde

## 60 La finance passe au vert

### SACHA KORSEC RÉSEAU COCAGNE Faire appel à l'épargne populaire

**A**vec 130 structures associatives et 4 500 salariés en insertion, le Réseau Cocagne n'a plus rien du premier jardin créé au début des années 1990 près de Besançon. Mais lever des fonds pour ce changement d'échelle ne se fait pas sans une bonne dose d'innovation. « Malgré leur soutien, nous ne trouvons pas toutes les réponses à nos besoins chez nos financeurs traditionnels, souligne Sacha Korsec, en charge de la diversification des sources de financement pour le réseau. Un prêt à trois ans, par exemple, ne suffit pas pour acquérir une ligne de transformation de tomates en sauce que l'on peut stocker et revendre en hiver. » L'idée d'une « banque des Jardins » qui ferait appel à l'argent des particuliers était née. Créée en 2014, Cocagne Investissement est une société en commandite par actions dans laquelle tout un chacun peut prendre des parts tout en garantissant au Réseau Cocagne et à son partenaire, la Nef, de garder la main sur la gouvernance. « Ce principe de capitaux patients permet à l'investisseur de bénéficier d'une défiscalisation à condition de rester au moins cinq ans », précise Sacha Korsec qui lorgne aussi sur la trésorerie inexploitée des entreprises et sur les fonds solidaires. Les fonds collectés servent à



octroyer des financements aux Jardins de Cocagne pour se développer et consolider leurs fonds propres, et ainsi renforcer leur impact social. Les conditions sont plus adaptées que celles proposées par les banques : « nous connaissons très bien les Jardins justifie-t-il. Nous maîtrisons mieux les risques qu'ils portent ».

LE CONSEIL DE SACHA KORSEC : donner du sens à son épargne. **« Il faut permettre à l'épargnant de mettre son argent dans des projets auxquels il croit. Et comme le dirait Jean-Guy Henckel, fondateur du Réseau Cocagne : aider ceux qui n'ont pas un radis, c'est bête comme chou ! »**

●●● La start-up bordelaise a en effet conçu un lampadaire à LED fonctionnant à l'énergie solaire, adapté aux pressants besoins d'éclairage urbains des villes asiatiques ou africaines. Un potentiel technologique qu'a reconnu Bpifrance en lui faisant intégrer son programme d'accélération dédié aux projets technologiques. Benjamin Dupays, lui aussi, a joué cette carte au lancement

de Centimeo : « J'ai bénéficié de subventions de collectivités locales de la région Ile de France pour l'aspect d'innovation technologique de mon projet, témoigne le jeune entrepreneur. Mais sa dimension sociale a aussi beaucoup compté : j'ai montré que cet argent allait servir à créer des emplois sur le territoire et pas à financer une campagne de référencement ! »

L'impact social, sésame de la levée de fonds ? Encore faut-il pouvoir le mesurer. « C'est une activité chronophage et qui peut engendrer des frais, reconnaît Raphaële Leroy. Mais c'est indispensable, tant pour convaincre les financeurs que pour piloter son entreprise sociale. » Cette mesure de l'impact social peut être basique : nombre de personnes réinsérées, quantité de matériaux recyclés... Mais il peut aussi être judicieux de pousser jusqu'à la mesure des coûts évités. Ce qu'ont fait Danone et l'association Siel Bleu pour valider leur programme d'activité physique à destination des pensionnaires de maisons de retraite. Une équipe de chercheurs indépendants a ainsi chiffré à au moins 420 millions d'euros l'économie annuelle permise par un tel programme.

### 6 Les fonds d'investissement : pour doper son capital

Afin de véritablement changer d'échelle, et donc toucher un plus grand nombre de bénéficiaires, l'entreprise sociale en croissance doit souvent s'ouvrir à de nouveaux actionnaires. Mais comment convaincre un investisseur de mettre au pot sans pouvoir lui garantir d'importants retours financiers, encore moins à court terme ? Une catégorie d'investisseurs d'un nouveau genre est toutefois apparue ces dernières années : les fonds dits d'*Impact Investing*. Ils s'appellent Citizen Capital (lire page 68), Comptoir de l'innovation, Phitrust, la Sifa (France Active), Alter Equity ou encore Impact & Partenaires, proposent du « capital patient » et acceptent des rentabilités plus limitées. L'argent qu'ils investissent a des origines variées : ce sont les placements de quelques individus fortunés voulant utiliser leur richesse autrement ; ce sont aussi des poches d'assurance-vie d'une poignée d'assureurs précurseurs comme Aviva ou la Maif ; mais il peut aussi s'agir de la partie risquée des fonds placés par le million d'épargnants solidaires français, principalement à travers leur épargne salariale.

Cinq ans après avoir essuyé le refus des banques de financer son projet, Benjamin Dupays de Centimeo se réjouit : il vient de lever plusieurs centaines de milliers d'euros auprès du Comptoir de l'innovation. Un montant qui va lui permettre de démultiplier

## ACTIONNARIAT

► associations fondatrices : ELB, la Confédération paysanne au Pays basque, la chambre d'agriculture alternative, la Fédération Arrapitz (qui défend une agriculture paysanne) et le réseau des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) locales. C'est Erne qui décide des opérations de financement en toute indépendance.

Marie-Claire Leurgorry, éleveuse de vaches allaitantes à Lacarry, a été en 2013 la première bénéficiaire d'un rachat de terres par Lurzaindia. « Je connaissais l'existence du GFA depuis 1991, raconte-t-elle. Avant de devenir moi-même fermière à la suite de mes parents, j'avais lutté pour que le GFA rachète des terrains agricoles voisins de leur propriété,

à destination de nouveaux fermiers. Il y a deux ans, j'ai été confrontée à la même situation, où des personnes voulaient vendre des terres à vocation agricole suite à un héritage. Cette partie de mon exploitation était en fermage. Je n'avais pas les moyens d'acquérir ces huit hectares et demi indispensables à la survie de ma ferme. Heureusement, Lurzaindia a pu les acheter pour 18 000 euros, soit l'estimation de la Safer<sup>[1]</sup>. »

### Le juste prix

Un des leviers d'action de Lurzaindia en faveur d'une agriculture de proximité est en effet de convaincre la Safer du territoire concerné de vendre les terres au juste prix, en luttant contre les velléités de certains propriétaires

## INSERTION

### Cocagne investissement consolide ses jardins

Comme un certain nombre d'associations (Energie partagée, la Fondation Abbé Pierre, Terre de liens...), le Réseau Cocagne vient de lancer son propre fonds financier, Cocagne Investissement. Pour Sacha Korsec, chargé de développement des financements, « les postes en insertion demeurent importants, avec 4 320 jardiniers en insertion en 2014, mais les ressources issues des ventes plafonnent aux alentours de 25 % du budget des jardins. En outre, les paniers bio font aussi face à de nouveaux concurrents ».

Cocagne investissement, une société en commandite par actions imaginée avec la Nef, aura vocation à soutenir la trésorerie des jardins et à accompagner leurs projets innovants,

comme les restaurants d'insertion du réseau ou Fleurs de Cocagne, qui commercialise des paniers de fleurs. Déjà fort de 110 jardins bio d'insertion, le Réseau Cocagne cherchera aussi à consolider la création de cinq nouveaux sites tous les ans. Le capital du fonds en démarrage est aujourd'hui de 80 000 euros, avec un objectif de 1 million d'euros d'ici la fin de l'année, qui devrait être atteint en mobilisant à la fois des personnes physiques et des investisseurs institutionnels (la part est fixée à 100 euros). Il est possible d'ores et déjà de souscrire en ligne auprès de la plateforme Nef Gestion ou de se renseigner auprès du Réseau Cocagne pour l'acquisition de parts.

■ En savoir plus : [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)



Jardin du Réseau Cocagne. Cocagne investissement permet notamment de soutenir la trésorerie des jardins.

Christophe Guessat - Réseau Cocagne



# ANNEXES

## ***POUR ALLER PLUS LOIN : PRODUIRE ET VENDRE DANS LES JARDINS DE COCAGNE***

### ***Dossier central de l'Arrosoir n°26***

*L'Arrosoir* est la gazette semestrielle des Jardins de Cocagne éditée par le Réseau Cocagne et tirée à 30 000 exemplaires. Elle est en premier lieu destinée aux adhérents-consommateurs de tous les Jardins de Cocagne.



Réseau Cocagne

# L'arrosoir

N° 26

Été 2013

La publication des Jardins de Cocagne

Site Internet: [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)

## Éditorial

### Bio, local et solidaire

Les Jardins de Cocagne ont connu une lune de miel commerciale pendant plus de 15 ans. Ils furent les seuls pendant cette période à proposer des paniers hebdomadaires de légumes biologiques à des consommateurs d'un genre nouveau, friands de cette offre bio, locale et solidaire.

Et pourtant, au début des années 90 (au siècle passé !), les spécialistes du marketing nous avaient prêté un beau fiasco : « Vous n'entendez tout de même pas imposer chaque semaine des paniers de légumes bio, qu'il faut payer d'avance, à des clients qui n'en choisissent pas le contenu, qui doivent s'engager à l'année et venir les chercher à des heures et des jours imposés ? Le consommateur d'aujourd'hui est zappeur, libre. Il veut des systèmes faciles et non contraignants, et veut dépenser moins pour son alimentation ».

Face à ce verdict implacable, que valait notre intuition basée sur l'émergence de nouveaux comportements en résistance aux crises agricoles, à la mondialisation des échanges et à la montée des exclusions ?

Mais les signaux faibles que nous avions su capter à l'époque étaient les bons : contre toute attente, nous eûmes à faire face à un véritable engouement auprès des consommateurs.

Depuis, tout a changé, les paniers surgissent de partout : des agriculteurs, de la grande distribution, d'associations ou d'entreprises qui se créent chaque jour. Tantôt le panier est local, tantôt il est bio, rarement social, et parfois rien de tout ça, mais « simplement » lucratif.

Dans la même période, le consommateur militant a fait place à un consommateur, qui face à cette nouvelle offre, va au plus simple, au moins cher, au plus pratique... pensant qu'un panier en vaut bien un autre.

Rien ne sert à Cocagne de se lamenter sur cette belle époque révolue, ou de penser amèrement que les pionniers sont bien mal récompensés, mais plutôt, et comme nous l'avons toujours fait, d'innover et d'imaginer les formules de la consommation d'avenir.

D'abord en communiquant mieux, en mettant sur le marché de la qualité, de la fraîcheur, et en insistant sur cette spécificité unique bio, locale et solidaire. Puis en abordant, au sein des partenariats aboutis, les unités de transformation, les plateformes régionales de distribution, ou la restauration collective et scolaire, voire en créant de nouveaux concepts de restauration.

L'exemple des paniers solidaires, qui consistent à faire bénéficier des familles en difficulté de paniers bio et de cours de cuisine, ou celui de ces entreprises, qui au titre de leur responsabilité sociale et environnementale sont prêtes à financer une partie de ces paniers pour leur collaborateurs, illustre bien la faculté des Jardins de Cocagne à agir sur leur commercialisation sans renoncer à leur éthique.

Une fois de plus, résolument tournés vers l'avenir, les Jardins de Cocagne sauront mener de pair leur mission d'agent provocateur de lien social et leur équilibre économique.

Jean-Guy Henckel, juin 2013

## Paniers de Cocagne, à l'aube d'une nouvelle ère ?

**H**ier, les listes d'attente d'adhérents-consommateurs étaient légion dans les Jardins de Cocagne, pionniers du panier bio en France. Aujourd'hui, devant la multitude d'offres plus ou moins similaires, ils doivent faire preuve d'imagination pour renouveler leur réseau d'adhérents. Une contrainte, mais aussi une occasion d'innover et de développer d'autres modes de commercialisation, notamment avec les entreprises, ou grâce à des boutiques, des conserveries... ou même des « paniers bébé » !

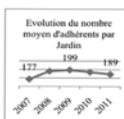
Dans le Centre, même les tous petits ont désormais leur panier de légumes bio. Le Jardin de Cocagne de Blois vient de lancer son « opération bébé » : des paniers spécialement conçus pour les repas de bébé pendant une semaine : un petit prix (7 euros), des légumes et des fruits adaptés, livrés dans un bel emballage soigné. « Les parents tiennent à nourrir leur enfant avec des aliments bio, même s'ils ne le font pas pour eux. Nous espérons que cela leur donnera envie de s'abonner. Et puis, c'est une excellente idée cadeau pour les grands-parents... » s'enthousiasme Chantal Clairo.



la directrice. « Nous devons bouger si nous ne voulons pas nous faire manger ! »

Cette idée innovante n'est pas sans lien avec la baisse du nombre d'adhérents-consommateurs que connaît l'association. Amorcée il y a deux ans environ, elle était particulièrement marquée l'année dernière : environ 10 % d'abonnés en moins, sur un total de 520. Du jamais-vu depuis la création de l'association. Plus généralement, cette baisse concerne l'ensemble des Jardins, avec des disparités régionales. Un phénomène nouveau, après une hausse continue depuis les débuts du Réseau Cocagne (voir le graphique ci-contre). Deux tiers d'entre eux déclarent avoir des difficultés pour renouveler les abonnements.<sup>1</sup>

Plusieurs raisons sont invoquées.



La crise ne semble pas étrangère au phénomène, ce qui expliquerait cette chute marquée en 2012. « On sent que les gens sont touchés, certains arrêtent l'abonnement pour des raisons économiques » confient plusieurs responsables de Jardins. Mais la première cause est sans aucun doute l'explosion des offres similaires depuis 4 ou 5 ans, qui a mis un terme aux listes d'attente. « Le modèle Cocagne est aujourd'hui hyper-copié, jusqu'au mot de la semaine et la recette hebdomadaire. Nous voyons des paniers bio partout, même dans les gares. Et tout le monde trouve aujourd'hui facilement des produits biologiques » constate Chantal Clairo.

### EXPLOSION ET BANALISATION DU PANIER BIO

Pionniers il y a 22 ans, les Jardins de Cocagne ont été pendant 12 ans les seuls en France à offrir l'abonnement au panier bio, avant d'être rejoints par les AMAP<sup>2</sup> en 2003. Ils ont créé un engouement tel que des entreprises ou de simples acheteurs-revendeurs ont reproduit la formule. En quelques années, l'offre a explosé. Via internet, chacun peut trouver des paniers bio « livrés chez soi » en quelques clics. Dans certains cas, ce sont des intermédiaires qui s'approvisionnent chez des agriculteurs et revendent les légumes au prix du double (on trouve des paniers familiaux à 34 euros). « Chez certains de ces acheteurs-revendeurs, la qualité et la fraîcheur laissent parfois à désirer. Cela ternit l'image du panier et c'est préjudiciable pour toute la filière » estime Alain Etienne, directeur de l'activité économique à Graine de



Cocagne, dans la Drôme. D'autres s'affichent comme le « premier marché frais en ligne, en provenance directe de Rungis »<sup>3</sup>... Même les enseignes de supermarché emboîtent le pas et commercialisent les paniers du Petit producteur, un regroupement de 450 producteurs. En dehors des AMAP, il est souvent bien difficile d'identifier qui est derrière le panier : un agriculteur, un groupement, de simples acheteurs-revendeurs ou livreurs ?

Si l'on peut se réjouir d'un tel succès de la formule, le foisonnement est tel qu'il sème la confusion. Présence d'intermédiaires, agriculture conventionnelle, fruits et légumes produits hors de France : toutes les offres ne se valent pas et n'obéissent pas aux mêmes logiques. D'où une certaine perte de lisibilité : « Les consommateurs ont devant eux une multitude d'offres, ils ne savent plus très bien à quoi ils adhèrent. Ils ne regardent pas tous d'où viennent les légumes » constate Martine Berjoan, responsable du Jardin de Cocagne du Bugy à Belley (01). « A nous de nous organiser pour être différents » estime Alain Etienne.

► suite p. 4



<sup>1</sup> D'après l'évaluation nationale des Jardins de Cocagne 2011

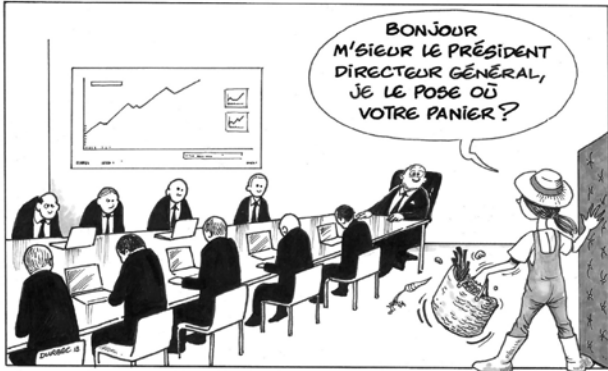
<sup>2</sup> Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

<sup>3</sup> [www.mon-marche.fr](http://www.mon-marche.fr)

► suite de la page 1

## ENGAGEMENT OU SOUPLESSE ?

Avec cette foule d'offres, l'abonnement est passé d'un acte militant à une habitude de consommation presque commune. Steve Kuzma, directeur



Résultat: 17 des 90 salariés au total sont abonnés et pleinement satisfaits. M<sup>me</sup> Masnada est l'une d'entre eux: « C'est très intéressant. Je ne connaissais pas avant, comme beaucoup de mes collègues. Quand le panier arrive, on dinait des gamins qui reçoivent une pochette surprise, c'est amusant à voir! Et livré au bureau, c'est génial. »

de la Ferme du Major à Raismes (59): « Il y a 20 ans, l'achat de légumes bio était un acte militant, ce n'est plus le même geste aujourd'hui. L'engagement à l'année me semble désuet. Nous nous adaptons et chez nous, les adhérents paient au mois et peuvent arrêter quand ils le veulent. »

La question de la souplesse revient souvent, mais les Jardins sont en grande partie attachés à l'engagement à l'année, un des principes fondateurs de cette forme de contrat solidaire entre producteurs et consommateurs (voir encadré ci-contre). Grâce à lui, il est possible d'organiser au mieux la production à l'année et le travail des équipes de salariés. C'est aussi une manière pour les adhérents de manifester leur soutien au projet associatif des Jardins. « Ce ne sont pas de simples vendeurs de légumes! On utilise l'agriculture biologique pour redonner confiance à des gens abîmés par des accidents de la vie, à des gueules cassées. C'est différent des autres systèmes en circuits courts. Avec Cocagne, je comprends qui je suis en tant que consommateur » selon Yoann, 38 ans, un adhérent qui a aussi participé à la création des Jardins d'Oasis à Saint-Just-Saint-Rambert dans la Loire (42).

## « ENERGIES CRÉATIVES »

En chinois, un même idéogramme désigne « crise » et « opportunité ». Nous avons souvent tendance à l'oublier mais, comme aime à le rappeler le philosophe Patrick Viveret, les crises font aussi naître les « potentialités créatrices » et appellent « en réponse, cette mobilisation d'énergie créative dont les Jardins de Cocagne sont une merveilleuse illustration »<sup>4</sup>.

Pour renouveler leur réseau d'adhérents, les Jardins sont de plus en plus nombreux à se rapprocher des entreprises et/ou de leur comité pour commercialiser les paniers. Cette relation se décline à différents degrés. Le plus souvent, l'entreprise devient point de dépôt et elle relaie l'information auprès de ses salariés. Ce mode existe depuis de nombreuses années dans les Jardins mais il s'intensifie. Parfois, l'entreprise s'implique davantage en prenant en charge l'adhésion ou une partie de l'abonnement.

## MÉTRO, BOULOT, PANIER, DODO

C'est par exemple le cas de Dumas TP dans l'Ain, et de Trilogie, une filiale vendue en 2012. Contactée par le Jardin de Cocagne du Bugey, alors à son démarrage, cette PME de travaux publics s'est de suite proposée de financer la moitié du panier.

« La moitié de nos points de dépôt sont dans des entreprises. C'est plus pratique pour nos adhérents. Cela nous a permis de les garder ou d'en reconquérir et d'agrandir notre réseau » confie Michel Moussier, directeur du pôle économique des Potagers de Velles, près de Châteauroux (56). Pour les Jardins, ce mode de commercialisation est un moyen de toucher plus de monde et un public plus large, qui ne serait pas forcément venu de lui-même. « C'est un bon moyen de continuer à se développer. Nous travaillons dans deux directions: d'une part, la fidélisation de nos abonnés (par l'accueil, l'ajout de produits complémentaires comme le pain ou les œufs...), d'autre part vers les entreprises qui me semblent être une voie de prospection très intéressante. L'idée est d'inscrire la relation dans la durée. » estime Alain Etienne.

## « IL FAUT ÊTRE INVENTIF »

Certains Jardins ont ouvert des boutiques de vente de légumes sur place, comme à Blois,

Magny-les-Hameaux ou Sens. Selon Chantal Clairo: « Il faut être inventif. La vente directe marche très bien. Les touristes sont attirés et nous avons une clientèle fidèle. Certains viennent toujours à la même heure. Et il faut reconnaître que les contacts sont parfois plus nombreux à la boutique que par le panier ». Cette vente directe, en boutique ou auprès des restaurateurs et collectivités, représente 40 % du chiffre d'affaires annuel du Jardin. La transformation des légumes est une autre piste. Il s'agit d'offrir aux adhérents des produits transformés, certes, mais avec la même logique de circuits courts, de qualité et de solidarité que les paniers, tout en valorisant le surplus de production. C'est dans cet esprit que les Potagers de Marcoussis, dans l'Essonne, créent leur conserverie artisanale, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2013. Accessible aux producteurs issus de l'agriculture ou du social, elle créera 11 emplois dont 9 en insertion. « C'est un vrai projet de territoire que nous construisons avec

les maraichers de la région et le soutien des collectivités locales » explique Patrick Prigent, président de l'association. Ratatouilles, compotes, soupes ou coulis de tomate seront livrés aux particuliers (par abonnement, mais pas seulement) et aux magasins autour de Marcoussis avec une camionnette électrique. « Pour continuer, les Potagers doivent se développer, se diversifier. Nous avons d'autres projets: la vente de plants bio pour les jardinières, la création d'une plateforme de vente de légumes pour la restauration collective, avec d'autres Jardins ».

Conserverie artisanale ou paniers bébés, ces modèles expérimentés par un Jardin de Cocagne ont vocation à se diffuser et à éssaimer ensuite dans les autres, selon l'esprit de partage qui anime leur réseau depuis ses débuts et qui, comme le rappelle Patrick Prigent, « participe à l'enrichissement de tous ».

<sup>4</sup> Dans « L'entreprise sociale et solidaire de demain, les Actes du 10e Forum du Réseau Cocagne », 2008

## QUI SONT LES ADHÉRENTS-CONSOMMATEURS ?

Sous la loupe des sociologues, ils se regroupent en trois grands types, en fonction de leurs motivations et de leur relation au panier.

En 2006, en pleine explosion de la consommation<sup>5</sup>, des chercheurs du Centre de Sociologie des Organisations à Paris (un laboratoire de Sciences-Po associé au CNRS) étudient les adhérents-consommateurs des Jardins dans le cadre d'une étude intitulée « Collectifs de

consommateurs, questionnement social et consommation durable », dirigée par Sophie Dubuisson Quellier.

« Nous avons distingué trois manières de considérer l'abonnement au panier hebdomadaire. Cela va d'une relation marchande classique à ceux qui ne

considèrent pas le panier sous l'angle de la consommation.

Ces différences de relation au panier vont de pair avec un degré d'implication de l'adhérent » résume Antoine Debure, le sociologue qui a mené les entretiens auprès des adhérents.

### UNE « NOUVELLE OFFRE »

Une relation marchande classique.

C'est une nouvelle façon de consommer, ils le comparent aux autres offres existantes. Ils sont plus volatils que les autres dans leur adhésion.

Ce sont des consommateurs de produits bio.

<sup>5</sup> Le consommateur utilise son pouvoir d'achat pour défendre des valeurs auxquelles il croit, en choisissant des produits issus du commerce équitable, du bio ou produits à proximité...

### UNE « ALTERNATIVE »

A mi-chemin entre une relation marchande classique et un engagement social.

Leur préoccupation principale est l'insertion. Ils acceptent de bousculer leurs habitudes culinaires.

Ce sont plutôt des retraités vivant à proximité.

### « HORS-CONSUMMATION »

Une relation hors-marché, un acte militant.

L'insertion et la solidarité sont leur motivation première. Avec le panier, ils expriment leur opposition au système dominant de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire.

Ce sont des parents avec de jeunes enfants. Ils travaillent souvent dans le social ou sont impliqués dans la vie associative.



## Portraits d'adhérents

**Adhérents depuis six mois ou 19 ans, salariés ou retraités, en couple ou parents de trois enfants, ruraux ou citadins, militants ou à la recherche d'une alimentation plus saine, comment voient-ils l'abonnement au panier bio et solidaire ?**

### « NOUS DÉCOUVRONS LE GOÛT DES LÉGUMES »

Nous voulions des légumes frais pour la semaine et ne pas nous interroger sur le contenu. Pour nous, c'est un avantage, cela nous évite les courses au supermarché le samedi après-midi. Nous voulions aussi du bio, produit dans la région et pas à Pétaouchnock. Sans le panier, ça aurait été problématique. Et puis, nous avons été touchés par le témoignage d'un salarié qui disait avoir retrouvé le lien avec la terre. Nous avons choisi le panier aussi pour ça, l'insertion. Nous avons des légumes variés et parfois surprenants. Avant, je pouvais faire l'impasse sur les légumes ou j'achetais toujours les mêmes au supermarché : poireaux, pommes de terre, carottes. Nous cuisinons beaucoup plus, nous avons une alimentation équilibrée qui a beaucoup plus de goût. Malgré tout, nous nous posons la question de continuer : nous aimerions une petite marge de manœuvre pour choisir ou retirer un ou deux légumes de temps en temps. Trois mois d'endives par exemple, c'est lassant. Nous irons peut-être au marché campagnard, mais nous ne retournerons pas au supermarché, c'est hors de question,

maintenant que nous avons découvert le goût des légumes. **Séverine et Sylvain, 34 ans, adhérents depuis 10 mois aux Jardins de la Roche de Charme à Pleuvezain (88).**

### DÉTENTE ET TRANSMISSION FAMILIALES

J'ai longtemps hésité à m'abonner, j'avais peur que ce soit trop contraignant avec mon travail et que les enfants n'aient pas. Et puis finalement, pas du tout, comme on ne choisit pas le contenu, on prépare ce qu'il y a et on gagne du temps. Et puis, la cuisine du soir est un moment de détente : nous écoutons la radio, les enfants sont là... Ça repose. Nous découvrons de nouveaux goûts, de nouvelles recettes. Ça nous amuse, cette diversité ! Classiquement, les gens n'achètent que ce qu'ils aiment, alors qu'avec le panier, on cuisine ce qu'on a. Les navets avec du miel, ou les betteraves crues par exemple, c'est excellent. Je ne trouve pas que ce soit cher, comparé aux sodas ou au parmentier de cheval ! Je fais très attention là où je mets mon argent, et je préfère nettement dépenser 15 euros dans le panier qui

va payer le salaire des gens qui travaillent ou de jeunes qui se lancent, plutôt que dans les supermarchés pour des produits fabriqués en Chine. Je suis bête de ne pas m'être abonnée avant. Nos trois garçons, étudiants maintenant, ont chacun pris un panier bio, dans une AMAP. Je suis fière de leur avoir transmis ces valeurs. **M<sup>me</sup> Rolin, 55 ans, adhérente depuis 10 ans à l'association Parenthèse à Touloud (07).**

### « ALLIER UN MIEUX-ÊTRE POUR NOUS ET POUR EUX »

Nous avons adhéré pour des raisons sociales, pour soutenir l'action des Jardins envers les personnes laissées sur le bord de la route. Une manière d'allier, pour nous, un mieux-être grâce à une alimentation saine, avec, pour eux, un travail rémunéré. Ils le disent bien aux Jardins : « Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail ». Nous avions des engagements syndicaux, associatifs et professionnels, alors nous sommes un peu sensibilisés. Nous ne nous sommes jamais posé la question d'arrêter. **Marie-Françoise et Marcel, octogénaires, adhérents depuis 20 ans aux Jardins de Cocagne de Blois (41).**

### « ÇA ME RAPPELLE LE POTAGER DE MES PARENTS »

Je travaille au Jardin depuis septembre 2012. Je me suis abonné dès qu'on me l'a proposé. Il faut savoir ce qu'on veut mettre dans son assiette. Ça n'a rien à voir avec la bouffe industrielle, là, c'est des légumes de saison qui ont du goût. Je prends le panier tel qu'il est, j'aime tout. Je me lance à cuisiner des plats mijotés, avec légumes, viande ou poisson. C'est mon plaisir. Mon échappatoire. J'ai des problèmes d'argent et je me sers la ceinture pour tout, sauf pour la nourriture. Ça me rappelle le potager de mes parents, tout le monde mettait la main à la pâte, je cuisinais pour huit, nous faisons des conserves... Avec le panier, je prends plus le temps de cuisiner, de chercher des épices. Alors que quand j'étais seul, j'ouvrais une boîte. Ça me rappelle 10 ans en arrière, quand tout allait bien. Aujourd'hui je me reconstruis, je reprends confiance, c'est dur. Mais au contact de la terre, je suis heureux. **Philippe, 46 ans, jardinier aux Potagers de Velles (36) et abonné à l'un des 30 000 paniers solidaires.**

## Entretien

### « Avec la banalisation des offres, les projets militants sont progressivement devenus moins centraux pour les consommateurs »



La multiplication des offres en circuits courts a banalisé l'abonnement au panier bio et modifié le comportement des adhérents-consommateurs, selon Sophie Dubuisson-Quellier, directrice de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations de Sciences Po à Paris et spécialiste de la consommation engagée.

En 2006, vous constatiez que les Jardins de Cocagne n'avaient aucun mal à trouver des adhérents-consommateurs, la demande étant

supérieure à l'offre. Pourquoi, selon vous, rencontrent-ils aujourd'hui des difficultés à renouveler les abonnements ?

Les offres de produits en circuits courts sont très largement multipliées : il y a bien sûr les Jardins de Cocagne, mais aussi les AMAP et tous les systèmes de paniers avec ou sans abonnement, sans oublier les marchés de producteurs, les ventes à la ferme ou en tournées, les magasins de producteurs, etc. Cela a plusieurs effets, les consommateurs peuvent se tourner vers une offre large et assez diversifiée et les moins militants d'entre eux peuvent ainsi trouver des systèmes faiblement contraignants, qui ne supposent ni abonnement ni forme d'engagement.

Vous aviez distingué trois types d'adhérents-consommateurs, en fonction de leurs motivations et de leur comportement vis-à-vis de l'offre panier. Pensez-vous qu'ils aient changé aujourd'hui ?

Ces typologies montrent que l'adhésion relève de ressorts différents, qui d'ailleurs se combinent parfois. On sait aujourd'hui que les consommateurs qui se tournent vers des produits en vente directe sont d'abord attirés par ce qu'ils identifient comme des garanties de qualité et de fraîcheur, mais aussi par l'authenticité d'une relation. La part des plus militants reste très résiduelle. Ce développement a aussi largement contribué à changer le statut des offres en circuits courts, qui se sont banalisées et sont nettement moins identifiées sous leurs identités militantes éventuelles.

En 2011, vous nous avez confié que vous pressentiez ce déclin du nombre d'adhérents-consommateurs dans les Jardins. Pourquoi ?

Il est clair que l'apparition de ces offres, nombreuses et diversifiées, pas toujours très lisibles pour les consommateurs du point de vue des projets dont elles sont porteuses, présentait un risque fort pour les Jardins de Cocagne. Il ne s'agit pas simplement de les considérer comme une concurrence qui s'est ouverte, dans un secteur vraiment très restreint, même si cette dimension n'est pas à négliger. Il faut aussi prendre en compte cette forme de banalisation des offres. Ainsi, les projets militants sont devenus progressivement de moins en moins centraux pour les consommateurs qui s'engageaient dans cette démarche et les aspirations autour de la qualité ont pris le dessus. Parmi toutes ces offres, celle des Jardins tient une place très spécifique, parce qu'elle est liée à un projet politique et militant, à une époque où d'autres offres - surtout placées sur le terrain environnemental - bénéficiaient alors d'un fort intérêt public dans le contexte de la crise écologique naissante.

A l'aune de vos observations et études, voyez-vous des pistes d'évolution ou de réflexion pour les Jardins de Cocagne ?

Les offres de consommation alternative reposent sur deux dynamiques. L'une d'entre elles consiste à tenter de les sortir d'un cloisonnement jugé trop militant ou de démarches d'engagements trop fortes, pour les inscrire dans des routines qui ne modifient guère les habitudes des consommateurs. Ainsi voit-on, par exemple, des

systèmes de paniers plus à la carte, l'usage de la commande par internet, ou encore les livraisons dans des points de passage importants (hall des grands immeubles de bureau, centres commerciaux, gares SNCF...).

L'autre tente d'inscrire le système alternatif comme un acteur du territoire, capable de travailler avec d'autres partenaires : avec le tissu associatif (par exemple, les écoles de consommateurs dans le Nord<sup>6</sup>), avec les collectivités territoriales (pour organiser des animations autour de l'alimentation dans les écoles, les centres de loisirs), avec l'Education Nationale et parfois avec le monde de l'entreprise (liens avec des comités d'entreprise, inscription dans une démarche RSE<sup>7</sup>).

Il me semble que ces deux voies ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il n'est pas certain qu'il faille opposer les engagements militants des consommateurs avec des engagements plus personnels. L'un des effets importants du développement de la consommation alternative est qu'elle est parvenue aujourd'hui à rendre légitime les interrogations autour du sens que les individus veulent donner à la consommation, et à articuler davantage ces problématiques avec les questions politiques, environnementales et sociales. Il y a probablement ici une opportunité pour les Jardins de Cocagne qui ont, depuis le début, mené une réflexion assez globale depuis la production jusqu'à la consommation.

**Pour aller plus loin :** *La consommation engagée*, Sophie Dubuisson-Quellier, Les Presses de Sciences Po, 2009.

<sup>6</sup> Partenariat entre collectivités locales et associations autour d'un programme d'actions d'éducation à la consommation

<sup>7</sup> Responsabilité sociale et environnementale des entreprises



Réseau Cocagne

# L'arrosoir

N°28  
Été 2015

La publication des Jardins de Cocagne

Site internet : [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)

## Editorial

### RÉCHAUFFONS LE CLIMAT !

Face à la crise écologique, l'idée qu'il faut concevoir des modes de consommation plus propres et plus économes en ressources est aujourd'hui partagé. Dans cette perspective, pour les États et les entreprises, agir en commun devient courant, même si on oublie encore régulièrement d'inviter les citoyens à débattre.

Pour autant il n'est pas sûr que la Cop 21 de fin d'année soit couronnée de succès, tant l'état néolibéral limite les marges de manœuvre des décideurs publics et privés. Limiter la hausse de la température moyenne de la planète à deux degrés devient le mot d'ordre. Atteindre cet objectif nous préserverait d'une catastrophe, ce n'est pas impossible, mais il faut accepter de passer d'un monde de compétition à un monde de coopération. Or, ce programme n'est toujours pas sur la table des instances internationales...

Pourtant sans une reconsidération de notre manière d'agir et de vivre ensemble, la température risque de bien monter. Dès lors, le bien commun et le pilotage des ressources (terres, eau...) ne peuvent plus être confiés à quelques marchands accrochés à leur modèle de croissance exponentielle qui puise sans cesse dans un tonneau presque vide.

On dit souvent, à tort, que l'enjeu écologique est une préoccupation de riches. S'il est vrai qu'ils polluent beaucoup plus, ce sont les pauvres qui sont les premiers à en payer les conséquences. Ces quelques degrés, ce sont davantage d'injustice, de misère, de souffrance, de disparition d'acquis sociaux, tout ce qui a une réelle importance à nos yeux. Et si pauvreté et dérèglements climatiques cheminent ensemble, se renforçant l'un l'autre, ce sont toutes nos économies et nos démocraties qui sont menacées. Climat et climat social sont intimement liés, et les deux doivent perdre quelques degrés, sinon ça va continuer à chauffer!

C'est dans ce contexte que toutes les petites et grandes solutions doivent être soutenues et encouragées, comme celles que Cocagne expérimente dans l'intérêt des personnes fragilisées, des consommateurs et des territoires. Produire en bio, vendre en circuits courts, créer de l'emploi, expérimenter des techniques permacoles, transformer nos légumes dans des conserveries, créer des restos conviviaux et bio, alimenter les cantines scolaires et la restauration collective, imaginer les fermes urbaines de demain, apprivoiser des nouvelles technologies comme les robots désherbeurs, lancer en France une filière de fleurs bio, locale et solidaire, nourrir sainement des familles en difficulté. Autant d'initiatives qui s'inscrivent dans l'avenir et sont sources d'inspiration.

Se développer en transférant les degrés superflus de notre planète au réchauffement du climat social.

Jean-Guy Henckel, juillet 2015.

## L'agriculture de demain, selon Cocagne

L'agriculture urbaine, la permaculture, l'agroforesterie sont en plein essor à travers le monde. Parce qu'elles sont en phase avec les objectifs et l'éthique de Cocagne, les Jardins et le Réseau Cocagne réfléchissent à la manière d'explorer et d'intégrer ces nouvelles facettes de l'agriculture dans leurs pratiques. Tour d'horizon des initiatives dans le monde et des expérimentations en cours chez Cocagne.

Cultiver des légumes sur les toits d'immeuble? L'idée paraît saugrenue, mais depuis une petite décennie, de tels jardins urbains fleurissent partout dans le monde. À Montréal, les Fermes Lufa (Lufa Farms) sont les premières fermes urbaines hydroponiques installées sur les toits. Créée en 2011, l'entreprise produit 3000 paniers par semaine, sous 2900 m<sup>2</sup> de serres. Elle se commercialise en coopérative à travers 50 points de livraison dans la ville. C'est une des nombreuses initiatives d'agriculture urbaine qui fleurissent depuis quelques années dans les métropoles. Les légumes poussent sans pesticides,

### DES CEINTURES MARAÎCHÈRES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Sous le feu des projecteurs depuis quelques années, on pourrait croire que c'est un phénomène nouveau. En réalité, il n'en est rien, car, dès lors que la production se situe en zone urbaine et qu'elle a un lien avec la ville, on peut parler d'agriculture urbaine. Un Jardin de Cocagne qui vend sa production aux citoyens, qui recrute ou propose des services aux urbains en fait partie. Le mouvement des Incroyables Comestibles<sup>1</sup>, né dans la ville de Todmorden en Angleterre, les jardins ouvriers ou associatifs, les jardins partagés, les Amaps et, plus anciennement encore, les ceintures maraîchères autour de Paris et des grandes villes au XIX<sup>e</sup> siècle, sont des formes d'agriculture urbaine.

Elle existe aussi dans les capitales des pays du Sud, et ce, depuis des décennies. « Les agronomes ont commencé à l'étudier il y a 50 ans », rappelle Anne-Cécile Daniel, ingénieure d'étude à AgroParis Tech, spécialiste d'agriculture urbaine. « Suite aux guerres ou au réchauffement climatique, des personnes du milieu rural sont venues s'installer en milieu urbain. Ils ont su y développer de nombreux petits modules de production pour se nourrir. Elle représente une part importante de la nourriture des citoyens : au Vietnam, par exemple, 80 % des légumes et 50 % du porc, de la volaille et du poisson sont produits en zone urbaine. Madagascar, le Sénégal, le Brésil ou Cuba offrent des exemples similaires. »



Rangées de tomates aux Fermes Lufa, les premières serres commerciales du monde construites sur des toits. Quartier Ahuntsic-Cartierville de Montréal. (Source Commons Wikimedia, CC)

### AUX SERRES HYDROPONIQUES SUR TOIT DU XXI<sup>e</sup>

Les formes d'agriculture urbaines sont très diverses : ce sont des projets associatifs, commerciaux ou mixtes, qui se développent sur les toits ou en pleine terre, dans des bacs ou en hydroponie, portés par des individus, des collectifs ou des entreprises. Ces personnes aspirent à renouer avec la terre nourricière, à se reconnecter avec leur alimentation en produisant elles-mêmes leurs propres fruits et légumes. Il s'agit de rapprocher la production du lieu où elle est consommée, d'aller vers l'autosuffisance alimentaire des villes. Les personnes impliquées dans ces projets

« sont rarement issues du monde agricole, mais sont plutôt des architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs en bâtiment, opérant parfois une reconversion professionnelle » note la chercheuse dans son étude.

1. Méthode de culture hors-sol, les plants poussent sur un substrat neutre, irrigués par une solution nutritive.  
2. Sources : Le dévot, quotidien d'information de Montréal, et lufa.com  
3. Mouvement de jardinage urbain, libre et gratuit, dans l'espace public.



mais ne sont pas biologiques car cultivés hors-sol. La ferme récupère l'eau de pluie, recycle et fait re-circuler celle qui nourrit les plantes, elle recourt à la lutte biologique, vend en circuit court et pratique le compostage des déchets verts. Et elle nourrit 3000 familles citadines avec des produits frais. « En cultivant sur les toits, nous récupérons des terres perdues pour en faire des espaces productifs. Si l'on utilisait les toits de 19 centres commerciaux moyens de Montréal, on pourrait rendre la ville autosuffisante »<sup>2</sup> estime le fondateur.

► suite page 4



►► suite de la page 1

Pour les projets plus high-tech, l'enjeu est aussi de nourrir cette population urbaine toujours plus importante, tandis que les terres arables continuent de disparaître (moins 30 % en 50 ans). D'ici 2050, 70 à 80 % de la population mondiale vivra dans les villes, avec 3 milliards de bouches supplémentaires à nourrir.

Le monde fourmille d'exemples. À New York, les fermes urbaines d'Eagle Street (Eagle Street Rooftop Farm) et de Brooklyn Grange (Brooklyn Grange Farm) produisent des légumes bio sur les toits. À Berlin, Prinzessinnengarten est un grand jardin partagé installé sur une friche de 3000 m<sup>2</sup>. Aidé par 1500 bénévoles du monde entier, il cultive 500 variétés différentes et produit 4000 kg de légumes par an dans des bacs ou sacs de riz. C'est aussi un restaurant et lieu éducatif ouvert au grand public, où de nombreuses personnes viennent se former au jardinage. À Tokyo, la plus grande ferme urbaine est... un cabinet de recrutement, Pasona, où travaillent 1500 employés : un quart de la superficie de l'immeuble de 9 étages est consacré à la culture biologique de fruits et légumes, qui alimentent le restaurant d'entreprise.

L'agriculture urbaine intéresse aussi la recherche agronomique. Depuis 2012, le toit-terrasse d'AgroParis Tech est devenu un potager expérimental de 800 m<sup>2</sup> : l'entreprise Topager et les chercheurs y testent différents substrats issus du recyclage de déchets urbains locaux (compost, résidus d'élagage ou organiques, marcs de café...) et étudient la présence éventuelle de polluants (issus du substrat ou de la pollution atmosphérique).



Laboratoire d'agriculture urbaines sur les toits d'AgroParisTech, Paris.

**FERMES VERTICALES**

En Asie, les fermes verticales sont très étonnantes. Avec la peur de la radioactivité, le Japon, qui ne compte plus que 12 % de terres arables, a vu exploser le nombre de ces usines végétales. Il y en aurait entre 240 à 300. Les plantes sont cultivées en hydroponie sur des étagères métalliques, dans des hangars aseptisés, sous éclairage artificiel, avec air conditionné maintenu à 25°C. En contrôlant tout, les légumes y poussent 2 à 4 fois plus vite qu'en pleine terre à l'extérieur. Reste que ces fermes verticales sont très gourmandes en énergie. À Singapour, l'entreprise Sky Greens produit chaque jour une tonne de légumes avec ses 550 tours maraichères de 9 m de haut. FarmedHere, la ferme verticale de Chicago, utilise quant à elle l'aquaponie. Cette technique associe la production de poissons et de légumes, les déjections des premiers servent de nutriments aux seconds.

**PERMACULTURE, UNE AGRICULTURE BIOMIMÉTIQUE**



À l'opposé de ces projets high-tech, la permaculture est l'autre nouvelle facette de l'agriculture en plein essor. C'est une agriculture naturelle, une agriculture sauvage, ou encore biomimétique, puisque le grand principe est de cultiver en recréant des écosystèmes et en s'appuyant sur le fonctionnement de la nature. Cultiver sans pesticide, sans pesticide ni intrants<sup>4</sup>, sans pollution.

Et pour cela, les pratiques diffèrent de l'agriculture conventionnelle et même de l'agriculture biologique, puisqu'on n'utilise ni tracteur, ni motoculteur, uniquement le travail manuel. On ne retourne pas la terre, on la travaille le moins possible, pour ne pas déstructurer le sol et pour que la vie (champignons, bactéries, vers de terre...) soit la plus riche possible. Car c'est elle qui rend la terre fertile. On recouvre les cultures d'un paillage, de compost ou d'un couvert végétal (résidus de récolte, rameaux de bois...). En se décomposant, cette matière crée de l'humus. Cette couverture protège le sol du froid et de l'érosion, il retient l'humidité en été.

Comme on ne retourne pas la terre, on travaille en planches permanentes : on définit des plates-bandes que l'on va cultiver et des allées où l'on va circuler. La terre aura tendance à se tasser dans les allées, mais pas dans les plates-bandes qui s'enrichissent chaque année. Même principe pour les buttes permanentes, mais sur des bandes de terre surélevées, larges de 1,20 m environ et espacées de 30 à 50 cm.

On mêle les différentes strates du végétal : les plantes rampantes, les herbacées, les buissons, les arbrisseaux et les arbres. Les uns apportent de l'ombre aux autres et limitent l'évapotranspiration. Une forêt-jardin entoure souvent la parcelle maraichère. On cherche aussi à recréer des écosystèmes avec des mares par exemple, ou en laissant du bois mort qui abrite lézards, hérissons et autres animaux friands des ravageurs. Un jardin permaculturel se distingue par la grande diversité et la densité des espèces cultivées. Il est très esthétique, riche, complexe. Une sorte de jardin d'Eden.

Les approches diffèrent et chaque jardin est singulier car adapté au contexte local, au climat, à la terre, et à ceux qui l'entretiennent. C'est donc une approche assez complexe, qui requiert de la patience (le jardin demande quelques années pour devenir stable et productif), de la réflexion,

**Vers la première Ferme urbaine de Cocagne**

L'association Le Paysan Urbain est porteuse du projet « La Ferme Urbaine Cocagne ». Adhérente au Réseau Cocagne, elle démarre l'étude de faisabilité en vue d'installer une entreprise d'insertion sur les friches urbaines de Romainville, à côté de Paris, en Seine-Saint-Denis.

Comme beaucoup d'histoires, celle-ci commence par une rencontre, en 2014, autour d'une envie commune : celle de monter un projet d'agriculture urbaine écologique, social et économique. D'un côté, Benoît Liotard, économiste de formation, écologiste de cœur et porteur de projet Le Paysan Urbain. Il vient de passer un an de volontariat sur un projet d'agriculture biologique urbaine à Rio de Janeiro. De l'autre, le Réseau Cocagne, qui cherche à développer l'agriculture urbaine comme axe de Recherche et Développement, et la municipalité de Romainville, qui souhaite se positionner comme ville pilote en la matière. Elle veut réintroduire l'agriculture en ville et l'inscrire dans son projet de rénovation urbaine.

**MICRO-POUSSES SOUS PROTOTYPE**

Le projet n'est pas de créer un Jardin de Cocagne « classique », avec sa cinquantaine de légumes de saison, mais de s'orienter vers une entreprise d'insertion, avec une production de niche, adaptée au contexte urbain : des « micro-pousses » bio, qui se situent entre les graines germées et le mesclun, très nutritives, goûteuses et en vogue.

Pour l'instant, tout reste à définir et c'est l'objet de l'étude-action jusqu'en novembre 2015 : tests des espèces à cultiver, du substrat, des méthodes de culture, étude de marché approfondie, etc. Pour cela, Benoît construit un prototype, une « mini-serre » de 50 m<sup>2</sup> sur un terrain temporaire mis à disposition par la municipalité dans la ZAC de l'Horloge. Il y teste le modèle qu'il envisage de développer. L'école AgroParis Tech va l'accompagner pour l'aider sur ces aspects agronomiques.



À terme, la ferme urbaine s'installera peut-être sur les toits, ou, plus vraisemblablement sur des terrains en attente de construction, car les contraintes sont moindres. Dans les deux cas, la production se fera en bacs, comme pour les semis maraichers, car le sol est pollué, impropre à la culture. Dans un second temps, la ferme devrait proposer des formations autour de l'agriculture urbaine et du végétal en ville.

Pour cet économiste, la viabilité économique de l'entreprise, autant que la dimension sociale, sont essentielles. Il lui tient à cœur que l'entreprise soit autonome, génère et vive de ses revenus, sans dépendre de subventions extérieures, pour démontrer le caractère durable et reproductible du concept. En attendant, et pour la mise en œuvre, le projet est soutenu par les fondations Vinci, Simply Market et Truffaut, ainsi que par France Active et la Région Ile-de-France.

En février, il a reçu le prix « Ville de demain » à l'occasion du concours Créa-rIF Entreprendre autrement 2015. La Ferme urbaine de Cocagne ambitionne de créer 20 emplois d'ici 3 ans, dont une quinzaine de postes en insertion.

**RECONNECTER LES CITADINS À LEUR ALIMENTATION**

Pour autant, Benoît Liotard tient à souligner que, selon lui, l'agriculture urbaine n'a pas vocation à remplacer l'agriculture rurale. « C'est un vecteur de sensibilisation et de reconexion des citoyens avec leur alimentation et avec la manière dont elle est produite. Les agriculteurs pâtissent de cette déconnexion entre moyens de production et de consommation. L'agriculture urbaine est à la mode, elle suscite des fantasmes, mais on ne produira pas de quantités significatives de légumes. Les maraichers le font très bien. L'enjeu est davantage de faciliter les flux de commercialisation et maintenir des terres fertiles près des villes, plutôt que de les brader pour construire des zones commerciales. Je vois l'agriculture urbaine comme un pont, un moyen de recréer du lien entre ville et campagne. »

de l'observation et un temps d'auto-appréhension.

Nous n'en sommes qu'au début, beaucoup d'interrogations demeurent, mais la permaculture est intéressante car elle invite à penser différemment. Peut-être peut-on envisager autrement une agriculture productive, sans tracteur ni pétrole ?

<sup>4</sup> Produits apportés sur les terres agricoles pour améliorer les rendements : engrais, produits phytosanitaires...

Sources : Aperçu de l'agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord, par Anne-Cécile Daniel

**En savoir plus :**

Permaculture, principes et voies pour revenir à une société soutenable, de David Holmgren, éditions Rue de l'échiquier

La révolution d'un seul brin de paille, une introduction à l'agriculture sauvage, de Masanobu Fukuoka, éditions La Maisnie-Tredaniel

Permaculture, guérir la terre, nourrir les hommes, Perrine et Charles Hervé-Grayer, Actes sud

## Agriculture urbaine, permaculture : quelle déclinaison dans les Jardins de Cocagne ?

L'agriculture urbaine et la permaculture sont des voies qu'explore le Réseau Cocagne dans sa stratégie de recherche et développement. Des expérimentations sont en cours dans les Jardins. Au-delà de l'enthousiasme qu'elles suscitent, ces deux nouvelles formes d'agriculture soulèvent des interrogations. Explications avec Basile Monsaigneon, chargé de mission Essaimage et Développement au Réseau Cocagne.

**Pourquoi vous intéressez-vous à la permaculture ? Quel intérêt pour les Jardins ?**

Plus que des techniques de production, la permaculture est une philosophie et un ensemble de principes d'action

qui consistent à travailler avec la nature, d'une manière encore plus poussée qu'en agriculture biologique. On cherche à recréer un écosystème imitant le fonctionnement de la nature. Cette approche, encore plus écologique, est pleinement en lien avec les valeurs portées par le Réseau Cocagne. Par ailleurs, comme elle invite à produire en limitant au maximum l'usage d'engins motorisés, la permaculture se pratique sur des surfaces plus réduites, de l'ordre de 5000 m<sup>2</sup> à 1 ha, alors qu'un Jardin de Cocagne nécessite 4 ha. Et l'accès au foncier demeure encore très problématique pour les Jardins.

La faible motorisation laisse également envisager des coûts d'investissement moins importants. La méthode est aussi plus écologique car on consomme moins de carburant, le travail du sol est plus léger et soigneux. Et puis, un jardin permaculturel est souvent très esthétique, accueillant. Le rapport entre l'homme et la nature est plus poussé. Le travail et le cadre seraient encore plus valorisants,

bénéfiques et épanouissants pour les salariés en parcours d'insertion.

En tant que phénomène de société, nous ne pouvons l'ignorer, mais il existe encore beaucoup d'incertitudes et d'interrogations. Il faut rester prudent malgré l'engouement et le nombre croissant de sollicitations qui nous parviennent.

**Justement, quelles limites voyez-vous ?**

L'approche permaculturelle nécessite une connaissance encore plus fine du fonctionnement des sols, des plantes, des écosystèmes. C'est un système assez complexe, qui requiert un grand savoir-faire et une technicité importante. La réussite d'une telle approche repose sur un très bon chef de culture, très compétent et passionné. La complexité culturelle peut aussi être difficile à appréhender dans le cadre d'un chantier d'insertion.

D'autre part, est-ce qu'un Jardin en permaculture serait économiquement viable ? Est-il possible de passer du stade expérimental à une activité économique ? C'est tout le débat actuel au sein de notre réseau, et plus largement. Certains

semblent le démontrer, comme la Ferme du Bec-Hellouin. L'étude récente conduite sur cette dernière avec AgroParis Tech et l'INRA montre qu'ils génèrent 51 000 € de recettes en un an, sur 1 000 m<sup>2</sup>, avec 2 000 heures de travail. Mais la mise en place d'un système efficace nécessite plusieurs années.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il n'est pas réaliste, pour les porteurs de projet, de créer ex nihilo un Jardin de Cocagne permaculturel. Pour l'instant, il s'agit plutôt pour nous d'envisager des projets expérimentaux adossés à des Jardins qui fonctionnent déjà bien.

**Où en sont les Jardins de Cocagne ? Et le Réseau ?**

À l'heure actuelle, il n'existe pas de Jardin de Cocagne permaculturel à part entière. Mais plusieurs pratiquent des techniques permacoles : la culture sur buttes ou sur planches permanentes, la couverture végétale du sol ou l'agroforesterie. Nous allons progressivement identifier les Jardins intéressés par l'approche, voir comment les faire travailler ensemble et les accompagner, et organiser des visites collectives, des partenariats, pour progresser ensemble.

**Concernant l'agriculture urbaine, quel est l'intérêt pour le Réseau Cocagne ?**

Nous sommes régulièrement, et de plus en plus, sollicités par les municipalités ou les porteurs de projet pour créer des Jardins au cœur des villes. Mais les surfaces proposées, de l'ordre de 500 à 1 000 m<sup>2</sup> sont trop faibles pour envisager un Jardin de Cocagne classique qui soit viable. Pour autant, les besoins en insertion sont présents et la nécessité de produire en ville est aujourd'hui une réalité. Nous pensons que c'est une opportunité pour imaginer un nouveau modèle, adapté au contexte urbain et à ses contraintes. C'est tout l'enjeu de la première Ferme urbaine de Cocagne, en cours d'expérimentation à Romainville (voir encadré « Vers la première Ferme urbaine de Cocagne »). Il s'agit pour nous de concevoir des projets complémentaires et en lien étroit avec les Jardins de Cocagne périurbains.

Nous venons aussi de nous associer à Vinci pour répondre à l'appel à projets Réinventer Paris, lancé par la municipalité pour imaginer la ville du futur sur 23 sites. Nous proposons un projet de Ferme Urbaine Cocagne dans la lignée de celui de Romainville, mais avec des serres sur les toits.

## Un « écosystème de production »

Créé il y a cinq ans, le Jardin de la Voie Romaine est installé le long de l'autoroute, près de Beaune-la-Rolande dans le Loiret. L'équipe intègre aujourd'hui des techniques permacoles et les expérimente en vue d'adopter, demain, une approche plus complète sur une parcelle dédiée.

Cette année, le Jardin a mis en place un certain nombre de techniques permacoles : la culture sur buttes et sur planches permanentes, le paillage et l'association de cultures. « Ces techniques ont pour but de stimuler la vie microbologique du sol, par un travail minimal, en intervenant juste ce qu'il faut », explique Timothée Huck, directeur du Jardin. « Le paillage apporte de l'humus, nourrit la terre, qui nourrit ensuite les plantes. Cela donne une texture du sol magnifique. Et puis, il n'y a plus besoin de désherber. Aujourd'hui, ces techniques manuelles sont employées dans de nombreux Jardins. Nous n'inventons rien, nous essayons de les intégrer dans notre maraîchage mécanisé, car elles nous semblent vraiment intéressantes. Nous expérimentons ce qui fonctionne, testons leur pérennité, leur rentabilité et cherchons à les systématiser. »

Espacées de 10 m, ces buttes permanentes sont compatibles avec le passage du tracteur. S'inspirant de l'agroforesterie<sup>5</sup>, l'équipe a également planté des haies de petits fruits (cassis, groseilles...) entre les rangs de cultures. Outre la diversité dans les paniers, elles apportent de multiples avantages : comme un mini-bocage, elles protègent les plantations



de vent, elles favorisent la biodiversité (insectes...) et donc l'équilibre de l'écosystème, les racines améliorent le drainage du sol et puisent les nutriments en profondeur pour les ramener à la surface avec la décomposition des feuilles. Sans compter l'embellissement paysager et la dimension esthétique qui ravissent les salariés. « Nous en avons vraiment besoin, car c'était une terre nue, matraquée par les travaux de l'autoroute » précise-t-il.

### Pragmatique et expérimental

Parallèlement, pour aller plus loin, le Jardin va créer à l'automne une parcelle de 6000 m<sup>2</sup>, 100 % permaculturelle, avec l'aide de bénévoles passionnés. L'ambition est de créer un « écosystème de production », cela ressemble à un oxymore, et pourtant, ce terme résume à merveille ce vers quoi tend l'équipe : une culture écologique, productive et rentable. Pour

Timothée Huck, le Jardin réalisera des économies en carburant, intrants, matériels. « C'est une approche très pragmatique. On redécouvre ces techniques de culture, mais elles existaient jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment chez les maraîchers de la petite couronne autour de Paris. Elles sont tombées dans l'oubli avec la mécanisation. Or, on se rend compte qu'elles sont réellement efficaces et que l'on parvient à une rentabilité équivalente à celle obtenue avec la mécanisation. Elles créent une effervescence chez les jardiniers amateurs, et des projets étrangers, notamment au Canada et aux États-Unis, ont montré la validité de ces techniques de production. »

La permaculture-mania a gagné l'équipe, une partie des salariés en insertion et des bénévoles. D'ailleurs, le Jardin avance dans sa pratique, de concert avec un maraîcher, bénévole de l'association et ancien chef d'entreprise informatique. Il souhaite s'installer en permaculture à quelques kilomètres du Jardin et créer une parcelle maraîchère, entourée d'une « forêt nourricière », sur 2 ha. « Nous avançons ensemble, nous réalisons des tests chez lui, nous nous aidons mutuellement », commente Timothée Huck.

### Évolution naturelle des pratiques

Pour lui, l'approche permaculturelle est très cohérente avec l'éthique de Cocagne : renouer avec une identité locale, produire des légumes de qualité, relocaliser les emplois, prendre soin de la terre et des autres, rapprocher l'humain de la nature... « C'est une évolution naturelle de nos pratiques. Au Canada, des jardins génèrent 140 000 dollars de chiffres d'affaires, avec moins d'un hectare de culture et 40 000 € d'investissement. Tandis qu'un Jardin de Cocagne a besoin de 4 ha pour générer 40 000 € de revenus par ha et de 200 000 € d'investissement. Aujourd'hui, le modèle du Jardin de Cocagne est une exploitation sur 5 ou 10 ha avec deux tracteurs, en zone périurbaine. Mais peut-être que l'on peut aussi développer un autre modèle, avec des parcelles de 1 ou 2 ha, en zone rurale ou urbaine ? ». Le débat est ouvert.

5. Mode d'exploitation agricole qui associe des plantations d'arbres aux cultures ou aux pâturages. Pour en savoir plus, voir l'encadré « Agroforesterie : un verger maraîcher pour Terra Ferma », page 6.

►► suite page 6

►► suite du dossier central

### Agroforesterie : un verger maraîcher pour Terra Ferma

MOI, MA RUCHE EST AU MILIEU DE PÊCHERS, DE CERISIERS, D'ABRICOTIERS, DE POMMIERS, DE NÉFLIERS, DE FRAMBOISIERS, DE MÛRIERS, DE GRENADIERS, DE CORNOUILLERS, DE ...



**C**erisiers, abricotiers, pommiers, pêchers, néfliers, framboisiers, mûriers, arbousiers, grenadiers, cornouillers, troènes, fusains... le Jardin de Cocagne Terra Ferma a planté cet hiver pas moins de 150 arbres, 450 plants de petits fruits et 1500 plants de haies champêtres! Et ce n'est pas fini, car il s'agit uniquement de la première tranche (environ 1 ha), leur projet s'étale sur 4 ans et 4 ha. A terme, le verger maraîcher comptera 700 fruitiers. N'oublions pas les précieuses abeilles : six jolies ruches Warré écologiques animent les allées et pollinisent les cultures.

Ces fruitiers sont associés aux cultures maraîchères. Les lignes d'arbres sont orientées nord-sud, distantes de 12 m, entre lesquelles le Jardin cultive les légumes. Cette pratique d'agroforesterie accroît la biodiversité, favorise l'équilibre écologique, embellit le Jardin et les paysages. Les arbres stimulent la fertilité, empêchent l'érosion des sols, abritent les insectes et la faune. Ils

créent un microclimat favorable, grâce à l'évapotranspiration. Les études de l'INRA<sup>6</sup> montrent un effet bénéfique de l'agroforesterie sur la productivité globale, la vie du sol et la qualité de la terre.

Pour Terra Ferma, l'intérêt est aussi d'offrir des fruits bio, locaux et solidaires à ses adhérents, très demandeurs, et de diversifier les travaux pour les salariés. Les arbres sont taillés pour qu'ils puissent récolter les fruits sans monter sur un escabeau. Isabelle Tinchon, la directrice du Jardin, commente : « Avant tout,

*nous souhaitons créer un lieu beau et diversifié dont nos salariés puissent être fiers. Nous avons en tête le Jardin de nos rêves, avec plus tard une conserverie, un jardin pédagogique... Cette plantation est la première phase de ce rêve. »*

Le projet, d'un coût global de 18000 €, est mené avec le Conservatoire végétal régional d'Aquitaine et le groupement des agriculteurs biologiques du Gers, avec le soutien de fondations et de partenaires.

<sup>6</sup> Institut national de la recherche agronomique





# **ANNEXES**

## ***POUR ALLER PLUS LOIN : COCAGNE INVESTISSEMENT***

*Dossier central de l'Arrosoir n°27*



Réseau Cocagne

# L'arrosoir

N°27  
Automne  
2014

La publication des Jardins de Cocagne

Site internet : [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)

## Editorial

L'avenir des personnes en fragilité et le sort de la planète ne peuvent plus être l'apanage et la chasse gardée des pouvoirs publics. Il ne s'agit pas d'un problème de légitimité, mais d'une succession de choix, qui, concrètement, ne donne plus les moyens nécessaires aux acteurs s'engageant dans des projets solidaires et environnementaux.

Si les politiques tentent de rester le ciment d'un pays démocratique, nous avons l'intuition qu'ils ne pourront le faire seuls sans tenter de nouvelles alliances inédites dans cette période qui l'est tout autant.

Les associations adhérentes au Réseau Cocagne ont déjà créé près de 5 000 emplois et mis en culture plus de 400 hectares en agriculture biologique. Ce sont environ 22 000 adhérents qui, chaque semaine, s'y approvisionnent en légumes de saison, sans compter les innombrables autres projets, toujours solidaires et environnementaux. Mais il faut moderniser et développer toutes ces entreprises et investir pour l'avenir.

C'est pour ces raisons que nous avons transformé notre organisation associative en Groupe Cocagne, en nous dotant d'une société commerciale et d'un fonds de dotation. Nous avons décidé d'entrer résolument dans le jeu de ces nouvelles alliances en mobilisant des investisseurs et des donateurs, qu'ils soient institutionnels, issus du monde économique ou des citoyens.

N'allez pas imaginer que tenter des alliances improbables passera forcément par la perte de notre âme ou de nos valeurs. Nous choisissons et construisons nos projets, tous ceux qui veulent y contribuer sont les bienvenus, tous ceux qui voudraient les transformer ou les instrumentaliser sont priés d'aller voir ailleurs.

Alors, qui que vous soyez, quels que soient vos moyens, si vous pensez aussi qu'il faut prendre ses responsabilités et s'engager, en misant sur un avenir plus solidaire, il est temps de souscrire à des organisations mutualistes, avec des citoyens, des entreprises qui décident de ce que sera leur vie et comment influencer solidairement sur l'avenir.

Quand on veut lancer une idée, un nouveau projet économique et solidaire, il ne s'agit pas uniquement de programmation, de business plan et de stratégie, c'est avant tout le désir de nous tous et d'une culture à partager.

Au Moyen Âge, une ville et ses habitants décidaient de ce que serait cette ville. Ce sont eux qui ont construit les cathédrales, payées par les citoyens des villes.

Vous pouvez donner, investir, acheter des actions « Cocagne », épargner, en parler autour de vous. Entreprenons ensemble !

Chaque donateur, investisseur sera associé et informé en toute transparence du montant des collectes et de l'emploi de cet argent. Vous pourrez aussi dédier votre don ou votre investissement à un projet qui vous tient particulièrement à cœur.

Alors rendez-vous dans ce numéro de L'arrosoir sur notre site internet : [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr). Pas sûr que nos chapelles (c'est le nom que l'on donne aux serres dans les Jardins) soient encore là dans quelques siècles, mais elles abritent tellement d'espoir pour les hommes et la nature, qu'elles valent tout de même d'être érigées.

Jean-Guy Henckel, juillet 2014.

DOSSIER : Les nouveaux moyens de financement du Réseau Cocagne

## Aider ceux qui n'ont pas un radis ? C'est bête comme chou !

Au Réseau Cocagne, c'est bien connu, on ne fait pas de blé. Mais pour faire pousser des légumes et pour cultiver la solidarité, on a besoin d'oseille. Dans un contexte économique où le blé fait défaut, et où de plus en plus de gens n'ont plus un radis, le Réseau Cocagne développe de nouveaux outils de financement pour que les Jardins puissent mettre un peu de beurre dans leurs épinards et des tracteurs sous leurs serres.

Semé il y a près de deux ans, l'idée de créer de nouveaux outils de financement pour accompagner les projets des Jardins de Cocagne a enfin germé cet été 2014 : **Cocagne Investissement et le Fonds de Dotation Cocagne sont sortis de terre.** Quand ces deux jeunes pousses porteront leurs premiers fruits, le Réseau Cocagne et son partenaire Nef Gestion commenceront à sélectionner des initiatives issues des Jardins pour leur faire bénéficier d'une intervention financière. Mais avant, ils devront être arrosés et pour cela, le Réseau Cocagne compte sur vous !

En effet, le Réseau lance à l'Automne 2014 une collecte d'un nouveau genre dont vous serez des relais essentiels. L'idée est d'utiliser une petite partie de vos économies pour la mettre à la disposition des projets des Jardins. Les épargnants et financeurs solidaires (banques, assurances, fonds solidaires...) qui souscriront au capital de Cocagne Investissement deviendront

ainsi actionnaires et acteurs des projets d'insertion solidaires du Réseau Cocagne. Cette épargne de long terme sera investie dans les projets des Jardins. Explications.

### CONSTAT

**« Je refuse de donner un travail de merde à des gens qui sont dans la merde. »**

Jean-Guy Henckel, directeur national du Réseau Cocagne

La vocation du Réseau Cocagne et des Jardins de Cocagne, c'est l'insertion socio-professionnelle de personnes faisant face à d'importantes difficultés : *« Je suis venu ici pour l'insertion avant tout, c'est mon truc depuis toujours »*, nous confirme Pierrick Famin, chef de culture au Jardin de Cocagne de la Haute-Borne, à Villeneuve d'Ascq. Mais l'insertion ne se fait pas dans n'importe quelle condition. Marie Demarçq, encadrante maraîchère dans ce Jardin, constate : *« On est parti de rien sur le Jardin. Quand je suis arrivée, il n'y avait pas de hangar, pas de lieu de repos pour les Jardiniers, pas de frigo pour les légumes. Il y avait juste une petite serre. L'hiver c'était l'horreur, on avait un pauvre réchaud à gaz. »* Reconstruire un projet professionnel passe aussi par l'utilisation d'un matériel adapté pour réaliser un travail valorisant, efficace et formateur. Or, Marie Demarçq confie : *« On prévient les Jardiniers qu'actuellement 70 % de*

*l'activité sur le Jardin, c'est du désherbage. Avec plus de moyens, on pourrait diversifier les activités et leur faire réaliser d'autres choses, plus intéressantes ».*

### UN NOUVEL OUTIL, POUR QUOI FAIRE ?

**« L'argent n'a pas d'importance, mais le manque d'argent, oui. »**

Jean-François Somain, écrivain canadien

Outre améliorer les conditions de travail, et mettre à disposition du matériel plus adapté, l'objectif de la création de Cocagne Investissement est également de **rendre les Jardins de Cocagne plus autonomes financièrement.** Or les revenus sur lesquels ils ont le plus de maîtrise sont leurs recettes propres (vente de paniers, cotisations des adhérents et revenus de diversification). Le renforcement des ressources financières des Jardins leur permettra d'investir dans un matériel agricole performant pour augmenter la diversité et la qualité des paniers. Pour ce faire, les Jardins ont besoin d'un soutien financier qui viendra compléter les solutions de financement apportées par leurs partenaires actuels (Etats, collectivités territoriales, France Active, réseaux bancaires, etc.). *« Sur certains projets menés par les Jardins, les financements sont là, il manque juste la dernière pierre à l'édifice. »*

►► suite page 4



DOSSIER : Les nouveaux moyens de financement du Réseau Cocagne

►► suite de la page 1

Sans cette dernière pierre, toute la réalisation du projet est compromise et *bien sûr c'est celle qui est la plus difficile à trouver* », nous explique Rindra Rasolofoniaina, chargée de mission « capitalisation de la Recherche & Développement » au Réseau Cocagne.

« Ce qui est agréable au Réseau Cocagne, c'est que tout commence par le travail. La première étape, c'est d'enfiler ses bottes et son bleu de travail et d'aller planter des radis » explique Jean-Guy Henckel, directeur national du Réseau Cocagne. Le modèle fonctionne depuis plus de vingt ans, mais il est désormais confronté à certaines limites. En effet, alors qu'il y a dix ans le panier de légumes bio distribué chaque semaine était une offre unique et originale des Jardins de Cocagne, les grandes enseignes et les distributeurs de tout poil ont aujourd'hui repris la recette à leur compte. Au passage, les engagements sociaux et environnementaux défendus par les Jardins passent à la trappe et le consommateur en oublie son latin. Cette concurrence commerciale s'accompagne d'une baisse relative des subventions publiques. Cette situation met en péril l'équilibre financier fragile des Jardins, dans un contexte de crise sociale.

Sur la base de ce constat, le Réseau Cocagne met en place de nouveaux outils pour aider les Jardins à financer leur développement.

#### COMMENT FINANCER NOS PROJETS ?

**« Le seul intérêt de l'argent est son emploi. »**

Benjamin Franklin, homme de sciences et de lettres, et homme politique américain.

**Comment ? Grâce à la finance solidaire.** Certains soutiennent que la finance serait faite pour fournir des capitaux aux firmes multinationales en échange de dividendes versés aux plus nantis. Mais on en oublie que la finance n'est qu'une panoplie d'outils. Le Réseau Cocagne a décidé de s'en servir comme tel. Un moyen au service d'une fin : notre mission sociale ! La

finance solidaire relie les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent, à des organisations dont l'activité est à forte utilité sociale et/ou environnementale.

« Apparue en France au début des années 1980 dans sa forme contemporaine, l'épargne solidaire satisfait à la fois le désir de solidarité des épargnants et les besoins de financement des organismes solidaires (entreprises, associations, etc.) » (Les Épargnants Solidaires, Finansol, publiée en mai 2014)

Au Réseau Cocagne, cette volonté de s'appuyer sur des outils financiers pour assurer le développement des Jardins remonte à 2007, lorsque la formule de l'épargne éthique (via les fonds de partage) a été adoptée comme outil de financement complémentaire. Lorsqu'un épargnant souscrit un tel livret d'épargne (distribué dans les réseaux bancaires du Crédit Coopératif et de la Nef), il accepte de reverser tout, ou partie, des intérêts qu'il perçoit annuellement sur son épargne aux associations partenaires. Et le résultat est au rendez-vous : aujourd'hui, les livrets d'épargne Agir du Crédit Coopératif et les Comptes épargne insertion de la Nef apportent chaque année plus de 150 000 € au Réseau Cocagne.

L'épargne de partage est pour les adhérents-consommateurs une première solution pour contribuer aux projets du Réseau Cocagne, sans pour autant limiter leur budget quotidien. En outre, la défiscalisation de ces dons reste possible. Poursuivant le développement de nouvelles sources de financement engagé en 2007, le Réseau Cocagne souhaite aller plus loin.

#### COCAGNE INVESTISSEMENT ET FONDS DE DOTATION COCAGNE : QUÉSACO ?

L'essor de la finance solidaire et l'exemple de certains précurseurs tels que *Terre de Liens* (lire l'interview dans l'encadré ci-contre) ont encouragé le Réseau Cocagne à mettre au point une réponse globale pour se réinventer, sans transiger sur ses valeurs.

►► suite page 5

#### REGARD CROISÉ : WARTENA SJOERD, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TERRE DE LIENS



Né à Amsterdam en 1939, Sjoerd Wartena a choisi de se reconverter à la vie agricole, dans la Drôme. Il a créé l'association Terre de Liens pour aider les agriculteurs à s'installer, accompagner les groupes locaux de porteurs de projet et développer les initiatives locales. Aujourd'hui, Terre de Liens gère 100 fermes. Son fonds d'investissement solidaire, la Foncière, compte 8 800 membres. C'est de ce bel exemple que s'inspire le Réseau Cocagne.

Comment le projet de Société en Commandite par Actions (SCA) Terre de Liens a-t-il démarré ?

À mon arrivée en France, dans les années 60, j'ai constaté combien il était difficile de s'installer en tant qu'agriculteur. L'agriculture traditionnelle est complètement désqualifiée par l'agriculture « industrielle ». J'ai toujours voulu raviver cette forme d'agriculture. En 1998, en collaboration avec la Nef et Biocoop<sup>1</sup>, nous avons monté un groupe de travail dont l'objectif était de libérer la terre. Ce groupe a donné naissance en 2003 à l'association Terre de Liens, puis en 2006 à la Foncière [ndlr : la Foncière, tout comme Cocagne Investissement, est une Société en commandite par actions (SCA)]. A cette époque, nous étions novateurs : seul Habitat et Humanisme avait

monté une SCA. Nous avons beaucoup parlé avec eux avant de mettre en place la nôtre.

Quelle était l'ambition de la SCA de Terre de Liens et quels sont ses effets aujourd'hui ?

Pour nous, il est important que les jeunes s'engagent dans le travail de la terre. C'est quelque chose qui a tendance à s'oublier et paraît de moins en moins naturel. La Foncière vient aider des porteurs de projet à acquérir une terre à cultiver. Lors de sa mise en place, elle a rencontré un certain succès. On a très vite eu une réponse qui dépassait nos attentes. Notre action a été médiatisée et nous avons gagné en renommée. Aujourd'hui, on possède 100 fermes<sup>2</sup>, c'est une réussite. D'autant que la Fondation Terre de Liens est reconnue d'utilité publique. Ce qui compte, c'est d'avoir organisé ça à l'échelle nationale, avec l'appui de soutiens locaux, des conseils généraux.

Existe-t-il un actionnariat-type ?

Pas vraiment. Les actionnaires sont globalement d'âge moyen, et on compte une petite majorité de femmes. On a surtout des investisseurs particuliers, qui placent une petite partie de leur patrimoine pour lui donner du sens. Ce sont des personnes souvent convaincues que leurs actes peuvent faire changer les choses. Pour faire vivre leur idée, nos porteurs de projet se font ambassadeurs locaux de Terre de Liens et rendent notre action visible. Ils doivent en effet s'engager à faire rentrer des fonds dans la Foncière, et, pour cela, compter sur leur entourage, et susciter l'envie d'investir pour eux.

D'après vous, que cherche un actionnaire en vous confiant son épargne ?

Investir dans un fonds solidaire donne un aspect très concret à l'épargne. Les gens qui participent ne cherchent pas à recevoir des avantages financiers, mais à améliorer leur environnement social, alimentaire, naturel. On a d'ailleurs dû refuser des grands investisseurs institutionnels, qui voulaient placer des sommes chez nous, mais réclamaient une certaine rentabilité. C'est quelque chose qu'on ne peut pas faire : la Foncière n'a pas une vocation lucrative, son apport est d'une nature différente. Il s'agit de rendre la terre accessible à de jeunes agriculteurs. Pour moi, je la vois comme un devoir citoyen : pendant une période de notre vie, il est important de participer à l'amélioration de la société.

Quel conseil donneriez-vous à ceux qui veulent s'engager ?

Je pense que toutes les bonnes initiatives viennent de la société civile. En France, on attend parfois un peu trop qu'elles viennent d'en haut, des pouvoirs publics. Il est nécessaire de mêler les deux, et que les citoyens se prennent en main.

1 - Coopérative de finances solidaires qui soutient le développement d'activités professionnelles et associatives à visée sociale et environnementale.

2 - Leader de la distribution alimentaire biologique fonctionnant en réseau d'acteurs indépendants.

3 - Les fermes, propriété de la Foncière, font l'objet de baux emphytéotiques

#### PETITE HISTOIRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

La finance solidaire est au carrefour de plusieurs courants de pensée qui portent, de différentes manières, une approche humaniste et responsable de l'articulation entre l'économie et le social.

C'est en 1462 en Italie que Barnabé de Terni fonde la première institution financière accordant des prêts sans intérêts moyennant une caution modeste pour permettre aux pauvres d'accéder au crédit. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Monts-de-Piété, fondés par les Franciscains, poursuivent cette vocation à Paris. Depuis lors, la doctrine sociale de l'Eglise est le fondement d'alternatives aux

banques commerciales capitalistes pour collecter l'épargne des gens modestes et financer leurs projets. C'est le cas d'Habitat et Humanisme en France, Oikocredit aux Pays-Bas ou la Raiffeisen Bank en Allemagne et en Suisse.

Le mouvement syndical et ses valeurs (projet collectif, partage des richesses, gouvernance démocratique) ont joué un rôle déterminant dans la naissance des banques coopératives. Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, les Caisses d'Épargne ou le Crédit Coopératif ont inscrit leur démarche dans une finance qui se veut solidaire. L'enga-

gement du syndicalisme dans l'économie sociale et solidaire est également à l'origine de France Active, et de mutuelles comme la MACIF ou la MAIF. D'autres initiatives citoyennes furent à l'origine de nouveaux outils financiers au service d'une démarche économique donnant la primauté à la solidarité, c'est le cas des CIGALES.

À la fin des années 70, un nouvel élan de solidarité humanitaire s'exprime dont les Restos du Cœur furent la figure emblématique. L'anthroposophie de Rudolf Steiner s'inscrit dans ce courant de philanthropie de finance solidaire et inspirera la création

de plusieurs banques conciliant humanisme, éthique et solidarité : Triodos aux Pays Bas, la Nef en France, Banca Popolare Etica en Italie, etc. (Adapté de l'étude *Les Épargnants Solidaires, de Finansol, publiée en mai 2014*).

Ces initiatives variées puisent depuis le quinzième siècle dans une même source d'inspiration : une volonté d'aligner l'utilisation de son argent et les valeurs qui guident sa vie pour cultiver la solidarité.



Deux nouvelles structures voient le jour. La première est un fonds de dotation destiné à la collecte de dons. La seconde, Cocagne Investissement, est un outil financier solidaire qui, à travers la collecte de capital, investit dans les projets du Groupe Cocagne. Le Fonds de Dotation Cocagne permet d'accueillir les dons des entreprises et des particuliers. Il est contrôlé par le Réseau Cocagne et donne droit aux défiscalisations classiques pour les dons aux organismes d'intérêt général. Son accès est simple : il suffit de se connecter sur le nouveau site Internet du Réseau Cocagne ([www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)), de cliquer

sur « Donnez, épargnez, investissez », puis « Faites un don ». Faire un don en ligne est un moyen simple et rapide pour soutenir les projets du Réseau Cocagne. Cocagne investissement a le statut de Société en Commandite par Actions (SCA). Son capital est variable car chacun peut se porter acquéreur d'une part du capital, c'est-à-dire d'une ou de plusieurs actions. Chaque action a une valeur de 100 €, et donne droit au porteur de l'action d'assister et de voter aux Assemblées Générales des actionnaires. Actuellement, les souscriptions d'actions s'appuient sur la nouvelle législation relative au financement participatif. Chaque souscription ouvre

également la voie à des allègements fiscaux (voir plus bas l'encadré « Repères sur la fiscalité applicable en France aux produits d'épargne solidaire »). Toutefois, le profit ne fait pas partie de l'objectif et de la culture de Cocagne : Cocagne Investissement ne versera pas ou peu de dividendes et ne sera jamais cotée en bourse, interdisant ainsi toute spéculation. Ce dispositif permettra de dédier une partie de l'épargne patiente de chacun des souscripteurs à une cause sociale. La souscription n'est pas un don, elle est remboursable. Passer par de tels mécanismes n'est pas chose aisée pour une association. La décision de s'engager dans cette voie a été prise par l'ensemble du Conseil d'Administration du Réseau Cocagne, formé de Directeurs et d'adhérents des Jardins. Au-delà d'un nouveau moyen de financement, il s'agit d'une petite révolution, dont le but est de garantir à long terme l'avenir des Jardins.

lits ruisseaux font les grandes rivières. Parce qu'ils entretiennent un rapport quotidien avec les Jardins, les adhérents-consommateurs sauront être des épargnants solidaires patients et fidèles. François Farhi le confirme : « Je ne placerais jamais une part importante de mon patrimoine dans Cocagne Investissement, mais je souhaite rester longtemps à ses côtés. L'ancienneté et la taille conséquente du Réseau Cocagne, ainsi que la qualité de gestion de cet outil financier m'ont convaincu. Je sais que je pourrai récupérer mon placement en cas de besoin ! ». D'autant plus qu'une réserve est prévue par Cocagne Investissement pour racheter les parts de capital des souscripteurs qui souhaitent récupérer leur investissement. C'est un nouveau rapport à l'épargne qui est proposé, généreux, presque affectif, et qui permet un soutien actif aux projets collectifs renforçant la cohésion sociale.

### QUI SERONT LES ACTIONNAIRES ? « Ne mettez pas votre confiance dans l'argent, mais mettez votre argent en confiance. »

Oliver Wendell Holmes, écrivain, médecin, essayiste et poète américain du XIX<sup>e</sup> siècle.

A travers ce dispositif, Cocagne Investissement vise deux types d'investisseurs : les investisseurs institutionnels solidaires et les épargnants solidaires individuels. L'épargne solidaire en France représente à la fin de l'année 2013 près de 6 Milliards d'euros soit seulement 0.15 % du patrimoine financier des Français. Le Réseau Cocagne est la première association spécialisée dans l'insertion professionnelle par l'agriculture à avoir recours à ces mécanismes.

Les épargnants solidaires individuels seront les branches les plus solides de l'actionariat de Cocagne Investissement. En tant qu'adhérents-consommateurs, vous êtes les mieux placés pour connaître l'impact social, les projets et les besoins financiers du Réseau Cocagne et de ses Jardins. Votre confiance est leur plus grande richesse. « Être adhérent-consommateur, c'est déjà faire confiance aux Jardins de Cocagne et croire dans le projet Cocagne », explique François Farhi, actionnaire fondateur de Cocagne Investissement. « Alors pour moi, cultiver une petite partie de mes économies au Réseau Cocagne, pour qu'il poursuive sa lutte contre l'exclusion, c'est naturel. Et puis, je viens du secteur privé, et cette manière d'aider est en phase avec ma philosophie. » Voilà pourquoi les 22 000 familles qui, comme vous, se nourrissent chaque jour des paniers produits par les Jardiniers seront les racines de tous les futurs projets du Réseau et des Jardins. Un chiffre simple : si 10 % des adhérents des Jardins de Cocagne achètent chacun cinq parts de capital (pour un total de 500 €), Cocagne Investissement récolte plus d'un million d'euros à reverser aux Jardins ! Les pe-

Convaincre les adhérents-consommateurs est un premier pas mais Cocagne Investissement doit toucher d'autres cercles pour créer un effet d'entraînement. Qu'ils souhaitent, ou non, souscrire une part de Cocagne Investissement, les adhérents-consommateurs peuvent en parler autour d'eux ! « Parrainer Cocagne Investissement, c'est à la fois donner un sens à son épargne et contribuer à combattre l'exclusion, améliorer la qualité des paniers distribués par les Jardins de Cocagne et préserver l'environnement », rappelle François Farhi. Pour certains, cela semble évident, pour d'autres, il s'agit d'une démarche plus occasionnelle. Dans ce cas, ils ont souvent été convaincus à épargner solidaire par un proche. D'où l'importance pour Cocagne Investissement que chacun des adhérents des Jardins se sente ambassadeur de ce beau projet et en parle autour de lui.

►► suite page 6



### REPÈRES SUR LA FISCALITÉ APPLICABLE EN FRANCE AUX PRODUITS D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

★ Les dons au Réseau Cocagne et à tous les Jardins de Cocagne sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Cette défiscalisation est applicable aux dons en ligne, aux dons au Fonds de Dotation Cocagne, et aux dons réalisés via les fonds de partage du Crédit Coopératif et de La Nef. SIMULATION : un don de 100 € à un Jardin de Cocagne ou au Réseau Cocagne ne vous coûte que 34 € après déduction d'impôt.

★ L'achat d'une part de capital de Cocagne Investissement est déductible de vos impôts - IRPP et ISF - au titre de l'investissement

dans une PME dotée de l'agrément « entreprise solidaire ». Pour cela, les titres doivent être conservés au minimum pendant cinq ans.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 18 % du montant investi (versements retenus dans la limite annuelle de 20 000 € par personne). SIMULATION : vous souscrivez une action d'une valeur de 100 €. Dès l'année de la souscription, vous déduisez 18 € de votre Impôt sur le Revenu. L'action ne vous a donc coûté que 82 €. Au bout de cinq ans, vous décidez de vendre cette action. Cocagne Investissement la rachète pour 100 €. Vous avez donc gagné 18 € dans l'opération. Annualisé, cela correspond à un rendement de 3,6 % par an sur la base d'une durée de détention de cinq ans.

Ce même investissement peut offrir aux ménages

concernés par l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de la souscription (versements retenus dans la limite annuelle de 90 000 € par personne). SIMULATION : vous souscrivez une action d'une valeur de 100 €. Dès l'année de la souscription, vous déduisez 50 € de votre Impôt de Solidarité sur la Fortune. L'action ne vous a donc coûté que 50 €. Au bout de cinq ans, vous décidez de vendre cette action. Cocagne Investissement la rachète pour 100 €. Vous avez donc gagné 50 € dans l'opération. Annualisé, cela correspond à un rendement de 10 % par an sur la base d'une durée de détention de cinq ans.

Ces données sont valables en septembre 2014. Les dispositions fiscales sur les produits d'épargne évoluent régulièrement.

**DOSSIER : Les nouveaux moyens de financement du Réseau Cocagne**►► *suite du dossier central*

Cocagne Investissement cherche aussi à attirer d'autres types d'investisseurs : les investisseurs institutionnels solidaires. Ce sont des investisseurs professionnels, qui travaillent souvent pour des sociétés de gestion, des banques ou des assurances. Certains se sont spécialisés sur des fonds dits « solidaires » sur lesquels des épargnants peuvent placer leur argent via leur banque (épargne bancaire) ou leur Plan d'Épargne Entreprise (épargne salariale). Pour y accéder, vous pouvez vous renseigner auprès de votre banquier ou de votre entreprise.

Ce nouveau rapport à l'argent est en phase avec les nécessités de l'époque : pour surmonter les limites de l'État providence et de la finance de marché, les épargnants solidaires, les citoyens engagés, financent directement l'économie solidaire et les projets qui leur tiennent à cœur.

**QUELS PROJETS SERONT FINANCÉS ?**

**« Les investissements ont vraiment permis de changer les conditions de travail ici, c'était nécessaire. »**

Marie Demarcq, encadrante-maraîchère au Jardin de Cocagne de la Haute-Borne à Villeneuve-d'Ascq.

La transparence dans la gestion des sommes collectées sera au centre des préoccupations du Réseau Cocagne. Il sera d'ailleurs possible de flécher votre soutien, c'est-à-dire d'affecter votre investissement à un projet spécifique, celui du Jardin près de chez vous par exemple. Cocagne Investissement a prévu de soutenir les Jardins de différentes manières. A chaque fois, l'idée est de compléter les financements existants sans s'y substituer.

Un Jardin de Cocagne, en création ou en activité, a besoin d'investir des sommes importantes pour acquérir et renouveler le matériel strictement nécessaire à l'exploitation. Le matériel agricole coûte près de 100 000 €, il en faut autant pour l'installation de serres couvertes. Le système d'irrigation peut représenter environ 50 000 €. Par la suite, le Jardin doit installer des bâtiments, pour accueillir les vestiaires des Jardiniers, une aire de stockage du matériel, une chambre froide pour les légumes, et des bureaux pour la direction. **Cocagne Investissement interviendra pour accompagner les Jardins à tous les stades de leur développement.**

**Ces nouveaux moyens de financement libéreront aussi des fonds pour inventer le Jardin de Cocagne de demain et diversifier les activités du Groupe Cocagne.** Les structures adhérentes au Réseau Cocagne fourmillent de projets innovants. Mais, ces structures en pleine croissance ont besoin, comme dans une entreprise classique, d'un budget dédié à la Recherche & Développement et à l'in-

novation. Or dans une association d'insertion, ces budgets n'existent pas. Le rôle des nouveaux outils de financement sera de leur apporter le soutien financier, logistique et politique qui leur manque pour éclore. Il est temps que l'activité d'insertion innove et se développe pour renforcer dans la durée son soutien aux populations exclues, et s'ancrer plus profondément dans la vie locale.

**CONCLUSION**

**« L'argent ne pousse pas sous les arbres. »**

Proverbe français

Tout adhérent-consomm'acteur peut s'engager en faveur de l'avenir du projet Cocagne. **Rester adhérent à son Jardin, d'années en années, est déjà beau-coup.** C'est même essentiel pour l'avenir des Jardins de Cocagne. Mais pour ceux qui peuvent, et qui veulent faire plus, le Réseau Cocagne développe actuellement des outils innovants.

Les placements éthiques, appelés « fonds de partage », et distribués par le réseau Crédit Coopératif et La Nef, sont une solution. Pour ce faire, il faut être client Nef ou Crédit Coopératif et désigner le Réseau Cocagne comme bénéficiaire de ce partage. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous dans une agence Crédit Coopératif ou sur leur site Internet.

Le fonds de dotation Cocagne et la fonction « **Donnez en ligne** » sont une grande avancée pour le Réseau Cocagne. Ce dispositif permet d'effectuer instantanément un don via un simple paiement sur Internet. Ce don est éligible aux déductions fiscales (voir encadré page 5). Pour en savoir plus, visitez notre nouveau site Internet national : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

Enfin, Cocagne Investissement est l'outil le plus abouti, le plus innovant aussi. Souscrire une part de capital de Cocagne Investissement engage sur la durée aux côtés du Réseau Cocagne. C'est un moyen d'utiliser un peu de l'épargne qui sommeille dans une banque au service des valeurs auxquelles vous croyez et que vous voulez promouvoir. De plus, ce placement donne droit à des déductions fiscales (voir encadré page 5). Il sera possible de souscrire au capital de Cocagne Investissement sur Internet, via le site national du Réseau Cocagne, dès la fin de l'Automne 2014.

Pour plus d'information, connectez-vous sur [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr) où vous trouverez toutes les informations.

- Vous avez des questions ?
- Notre équipe est à votre service.
- Contactez Sacha Korsec,
- chargé de développement
- des financements
- [s.korsec@reseaucocagne.asso.fr](mailto:s.korsec@reseaucocagne.asso.fr)

# RÉTROSPECTIVE 2002-2013

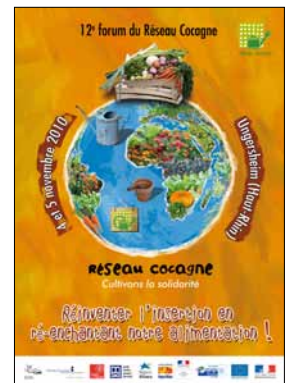
## FORUM NATIONAL DU RÉSEAU COCAGNE



Toulouse  
(Haute-Garonne, Midi-Pyrénées)  
2013



Dunkerque  
(Nord, Nord-Pas-de-Calais)  
2011



Ungersheim  
(Haut-Rhin, Alsace)  
2010



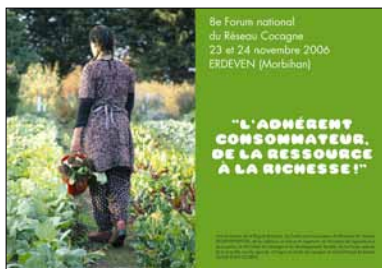
Saint-Martin-en-Haut  
(Rhône, Rhône-Alpes)  
2009



Paris  
(Paris, Ile-de-France)  
2008



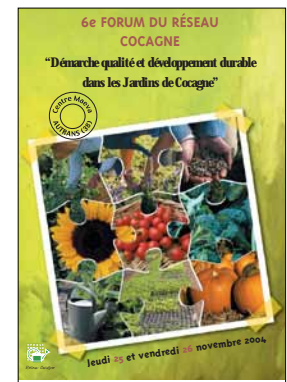
Ramatuelle  
(Var, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)  
2007



Erdeven  
(Morbihan, Bretagne)  
2006



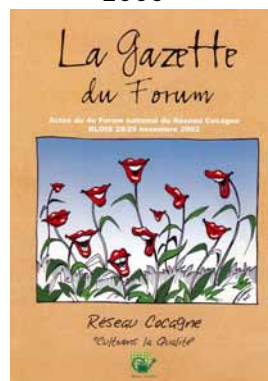
Eymoutiers  
(Haute-Vienne, Limousin)  
2005



Autrans  
(Isère, Rhône-Alpes)  
2004



Vogüé  
(Ardèche, Rhône-Alpes)  
2003



Blois  
(Loir-et-Cher, Centre)  
2002